



UMR 5602 CNRS



Université de Toulouse

MASTER 1

Mention

Géographie et Aménagement

Spécialité

Géographie de l'Environnement et du Paysage

Rapport de stage

Les jardins partagés : interface entre nature et société

Mise en place du jardin partagé du mini M à Rangueil



ROUHIER Josselin

Sous la direction de :

Soutenu le **13/07/2016**

Maître de stage : **Alice THOUVENIN**

Tuteur-enseignant : **Gérard BRIANE**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de mon stage ainsi qu'à la rédaction de ce rapport.

Tout d'abord je tiens à exprimer mes remerciements à mon enseignant référent Monsieur BRIANE qui a fourni un réel suivi du travail de A à Z. Merci pour son implication dans mon travail ainsi que ses conseils.

Evidemment, je remercie profondément Alice Thouvenin de *Partageons les Jardins !*, ma tutrice de stage, pour sa bonne humeur, son professionnalisme et sa motivation pour accompagner des projets tels que celui-ci.

J'aimerais aussi remercier Mathieu Bedel, camarade mais aussi ami, pour m'avoir donné les pistes de ce stage.

Je tiens à remercier tous les jardiniers amateurs présent tout au long de mon stage. Partager avec eux a été un enrichissement personnel fort.

Enfin, je tiens à remercier Marion ALBARADO pour m'avoir soutenu toute cette année qui n'a pas été la plus simple pour moi.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
PARTIE I : Jardins collectifs : racines et repères	9
I- Jardins familiaux et partagés : origines et évolutions	10
II- L'avènement des jardins partagés	12
III- Les jardins collectifs à Toulouse	14
a. Les jardins partagés : un plus pour la ville	14
b. Le cas de l'agglomération Toulousaine	15
PARTIE II : Jardin Partagé du Mini M : Plusieurs types d'acteurs, du national au global	18
I- Le CROUS : moteur de l'initiative	19
a. Contexte historique et géographique du jardin du Mini M	19
b. Les objectifs et les principes	22
II- « Partageons les jardins ! » : accompagnement à la création de jardins partagés	23
a. Une histoire de passion	23
b. La méthodologie d'accompagnement	25
III- Les résidents : étudiants et habitants	26
a. Un quartier au cœur du campus universitaire de Rangueil	26
b. La mixité du quartier	27
PARTIE III : Déroulement du stage : De la création du jardin pour les jardiniers à la prise d'autonomie par les jardiniers	29
I- Phase préliminaire : les actions de la mobilisation	31
a. Communication	31
b. Le porteur de paroles : un outil pour questionner et récolter les envies jardinières	33
c. Événements particuliers et sensibilisation à l'environnement	34
d. Concertation publique	36
II- Mise en place du jardin partagé	37
a. Animation d'atelier	38
i. Atelier « création » avec l'association Bois & Compagnie	38
ii. Atelier « Créons le jardin » avec Patrick des Jardiniers du Faubourg	39
b. Les réunions de concertation : une nécessité pour décider de l'avenir du jardin	40
i. Un dialogue entre jardiniers...	41
ii. ... afin d'obtenir un résultat idéal pour tous	42
III- Enclenchement de la phase d'autonomie	43
PARTIE IV : La perception des différents acteurs	45
I- La perception des acteurs suite à la prise d'autonomie	46
a. Le ressenti du CROUS quant à l'avancement du jardin	46
b. L'évolution perçue par les jardiniers	46
c. Les ressentis d'Alice Thouvenin de Partageons les Jardins !	48
II- La perception des promoteurs immobiliers	49
a. Un exemple : le Jardin des Violettes	49

	b. Un intérêt à l'opposé du social et du développement durable	50
III-	L'avenir des jardins partagés	51
	CONCLUSION	53
	BIBLIOGRAPHIE	55
	ANNEXE	58
	TABLE DES ILLUSTRATION	62

INTRODUCTION

Véritable *success story*, les jardins, sous toutes leurs formes, connaissent un réel engouement en France depuis une vingtaine d'année. Ainsi, on ne dénombre pas moins de mille jardins partagés à travers la France (et bien plus en comptant tous les différents types de jardins).

Plusieurs sortes de jardins coexistent dans la ville. Ils peuvent prendre différentes formes en fonction de ce qui est décidé par les habitants, les régies de quartier et les collectivités en général. Ce goût pour les jardins « urbains » s'explique par plusieurs facteurs.

Tout d'abord l'enjeu environnemental a un rôle très important dans les jardins collectifs. Ainsi, on voit apparaître une réelle envie de sensibiliser la communauté aux questions environnementales pesantes. Ils favorisent aussi la végétalisation de la ville et transforment des friches urbaines, en espace à vocation écologique et social. Le tout, favorise, entre autre, la résorption des îlots de chaleur et permet de retrouver le sens de la saisonnalité, le tout en s'adaptant aux changements climatiques grandissants. De même, c'est un lieu de culture qui permet de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, en permettant la production de fruits et légumes de proximité et à moindre coût, en se connectant à des projets d'agriculture urbaine¹.

L'aspect esthétique entre en ligne de compte car il existe un rapport étroit entre jardin et paysage. Au niveau local il est toujours préférable d'allier ces deux notions. Les jardins de Lille en sont un parfait exemple : créés en étroite collaboration entre habitants et association², ces jardins ont la particularité de constituer une « œuvre collective » représentant la nature dite « sauvage » en ville et valorisent la biodiversité locale. Cependant l'intérêt esthétique (qui est une notion très subjective) peut aussi bien apparaître avec le temps comme elle peut disparaître (comme c'est le cas dans certains jardins de Paris). Tout cela évolue avec les intentions et les visions de chaque jardinier - nouveaux arrivants ou adeptes des premiers jours - participant au projet de jardins collectifs. En effets, les interactions entre jardiniers jouent un rôle significatif dans les jardins partagés. De façon globale, cette démarche s'inscrit dans une envie de « rurbanisation » et de retour aux sources dans un tissu urbain déjà très dense.

En découle naturellement l'enjeu social. Véritable pari des jardins collectifs, l'aspect social représente une part importante de ces derniers. Plusieurs arguments sont avancés pour

¹ « En Bref » Mai 2016: « Les jardins partagés pour dynamiser les quartiers et les territoires » de la CGET.

² Les jardins de Lille sont gérés par l'association Ajonc

expliquer l'engouement des jardins urbains. Ces derniers permettraient de renforcer, voire de créer, de la cohésion sociale. Une étude a même été commandée par le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) afin de mettre en exergue l'impact des jardins partagés sur le lien social entre les habitants³. Ils permettent aussi de s'approprier un cadre de vie et de favoriser les échanges et la biodiversité. D'après la charte de La Terre en Partage⁴, les jardins partagés ont pour but de « renforcer les liens sociaux » et de « donner un point d'appui aux personnes en difficultés » comme c'est le cas à Toulouse dans le jardin partagé du Mini M, sujet de ce mémoire.

Ce mémoire s'inscrit dans une envie de comprendre, à une échelle locale, en l'occurrence celle de Toulouse, comment se crée un jardin partagé, de l'état d'idée à sa mise en place, afin de répondre à la problématique suivante : en quoi les jardins partagés sont-ils vecteurs de liens sociaux ?

Pour cette étude nous nous focaliserons sur la création du jardin du Mini M se créant à Toulouse dans le quartier de Rangueil où cohabitent habitants et étudiants. Quartier récemment inscrit en zone prioritaire, nous avons suivi sa mise en place dans sa globalité ainsi que son ambition d'être l'interface entre ces deux acteurs. Durant 2 mois nous avons assisté au processus de création ainsi qu'aux interactions entre les différents protagonistes. Nous pourrions étayer nos propos grâce à la création parallèle d'un jardin en « pied d'immeuble » dans le quartier de Soupetard, toujours à Toulouse. Ces deux projets ont pu être mis en place grâce à l'association *Partageons les jardins !* et Alice Thouvenin qui m'a permis de la seconder durant toute cette période. J'ai ainsi pu être acteur dans ce projet. Les réunions publiques auxquelles j'ai assisté m'ont permis de mettre en évidence les interactions entre les acteurs : habitants, promoteur et accompagnateurs. Enfin, les échanges que j'ai eus directement avec les habitants et étudiants m'ont aidé à comprendre les enjeux de ce jardin.

Pour ce mémoire, il est important d'adopter une approche pluridisciplinaire car un projet tel que celui-ci s'inscrit dans des notions de sociologie, d'anthropologie et de géographie.

Dans une première partie, il semble important de comprendre le contexte et l'histoire des jardins collectifs. Nous développerons l'origine et l'évolution des jardins familiaux pour arriver aux récents jardins partagés. Pour finir, nous changerons d'échelle pour voir comment se répartissent les jardins collectifs sur Toulouse.

Dans notre seconde partie nous nous concentrerons sur le quartier de Rangueil et du Jardin Partagé du Mini M afin de prendre en compte les intérêts de chaque acteur : promoteur

³ Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur la « cohésion sociale », étude réalisée par Plein sens pour le CGET (2014). Téléchargeable sur le site du CGET : <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications>

⁴ Charte de Jardin Dans Tous Ses Etats, réseau national des jardins partagés. <http://jardins-partages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>

(le Crous), l'accompagnateur (*Partageons les jardins !*) et les résidents. Ici, nous essaierons de comprendre réellement quels sont les enjeux principaux de ce jardin.

Dans la troisième partie nous montrerons comment s'est mis en place ce jardin, allant de la prise de connaissance du contexte local à l'enclenchement de la phase finale. Nous expliquerons la méthodologie mise en place, alliant dialogue, événements et jardinage. Cette partie nous permettra de souligner l'importance que tiennent les jardins partagés dans le développement des liens sociaux.

Enfin, nous finirons par une quatrième partie dans laquelle nous retranscrivons les entretiens réalisés avec les acteurs du Mini M concernant leur perception de ce jardin. Seront mis à l'honneur leurs ressentis, leurs visions ainsi que leurs envies. C'est d'ailleurs ici que nous saisissons les divers intérêts de toutes les parties prenantes quant aux jardins partagés.

PARTIE I

Jardins collectifs : racines et repères

Les jardins collectifs existent depuis de nombreuses années et ont connu des évolutions et puisent leurs origines dans diverses sources (I). Le modèle des jardins partagés séduit de plus en plus de citoyens et on voit cette forme de jardin s'agrandir sur le territoire (II). C'est d'ailleurs le cas sur Toulouse où jardins partagé et familiaux ne cessent de se créer grâce à l'envie (voire au besoin) des habitants, entreprises, collectivités et des propriétaires immobiliers (III).

I- Jardins familiaux et partagés: origines et évolutions

Les jardins familiaux sont constitués de plusieurs parcelles individuelles de petite taille, où viennent jardiner les habitants ayant obtenu l'accès à une parcelle (le plus souvent via une liste d'attente). Ils sont actuellement plus de 150 000 en France et sont rassemblés en grande partie au sein de la Fédération nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC). Traditionnellement, ils fonctionnent de façon assez pyramidale, et il n'existe que rarement de projets communs entre les jardiniers au-delà d'un simple rapport de voisinage.

Les jardins familiaux tels que nous les connaissons actuellement puisent, entre autres, leurs origines dans les jardins ouvriers du XIXe siècle. En effet, en Europe du Nord, les jardins ouvriers naissent suite à la révolution industrielle et à l'exode rurale. Tout d'abord, cette initiative est lancée par des philanthropes religieux, tel que l'abbé Jules Lemire. Leur but est d'offrir aux ouvriers une maison et un jardin afin de les ramener à la propriété individuelle et ainsi de les écarter des idées du collectivisme et du socialisme d'Etat de l'époque. Cette initiative est ensuite rapidement suivie par de grandes entreprises – attachées aux idées de paternalisme social - et par les municipalités. De petits lopins de terres sont alors mis à disposition des ouvriers pour capter leur attention afin d'éviter qu'ils n'aillent au café ou bien qu'ils s'engagent dans des idéologies politiques ou syndicales.

Après la guerre, la composition sociale de ces jardins n'est plus exclusivement ouvrière et on en dénombre presque 1 million dans tout le pays. C'est en 1952 que l'appellation des jardins ouvriers se change en jardins familiaux. Cependant ces jardins s'effaceront, comme la plupart des espaces verts urbains et 90% disparaîtront au profit du bétonnage intensif des villes. Malgré ce déclin, les jardins familiaux connaissent un nouvel essor pendant la crise des années 70 et la FNJFC compte près de 120 000 jardins en 1993.

Les jardins partagés, quant à eux, ont une histoire plus récente que les jardins familiaux. Ils apparaissent suite aux multiplications des crises sanitaires alimentaires mondiales. Ils sont issus d'un mouvement écologiste de réappropriation des espaces urbains.

C'est aux États-Unis que naissent les jardins communautaires, avec le mouvement des Green Guerillas lancé par Liz Christy en 1973, pour convertir des friches en community gardens et réintroduire de la biodiversité à Manhattan, puis dans tous les quartiers de New York. Leur premier objectif est de faire face au délabrement des quartiers et d'offrir un lieu de nature aux habitants du quartier. Ce jardin fait l'objet d'un véritable engouement



Figure 1: Entrée du jardin hommage à Liz Christy à New-York. Source : www.lizchristygarden.us

de la part des habitants, du public et des médias et, dès 1974, la ville accepte d'officialiser l'occupation de la parcelle et la loue pour un dollar par mois aux jardiniers. L'idée est de créer un espace de rencontre, d'éducation à l'environnement et d'organisation d'activités culturelles.

« Au milieu des années 80, en France, quelques animateurs sociaux, militants de terrain et autres jardiniers, s'intéressent à ces pratiques d'appropriation collective. La Fondation de France voit là l'opportunité de développer le lien social, tout en prenant en compte même partiellement, les préoccupations d'autosuffisance alimentaire. Avec son aide, plusieurs séjours sont organisés afin d'étudier les conditions d'émergence de telles initiatives en France. »⁵

Des petits groupes travaillent sur ces questions et adaptent, entre autres, les pratiques nord-américaines à nos données urbaines et sociologiques. Ils réunissent au cours de deux colloques, Lille en 1997 et Nantes en 1999, plusieurs centaines de personnes impliquées dans ces initiatives ou désireuses de les développer.

C'est en 1997 que les premiers jardins partagés (dit communautaire) voient le jour en France : le jardin des Retrouvailles à Lille. Un réseau commence à se mettre en place et s'organise à travers le pays, le « Jardin dans Tous Ses Etats » (JTSE). Animés par les mêmes convictions, ils représentent la plupart des régions françaises dans lesquelles ils animent et conseillent les habitants quant à la mise en place de jardins partagés. A Toulouse, l'association *Partageons les Jardins !*, structure dans laquelle j'ai effectué mon stage, fait partie du réseau JTSE. Ce réseau d'affiliés au JTSE est fédéré par le respect d'une charte commune.⁶

⁵ Présentation, jardins-partages.org

⁶ Conf. Annexe 1

En 2003, l'Etat se penche enfin sur ce phénomène de jardins collectifs et une proposition de loi voit le jour au Sénat⁷. Cette proposition de loi tente de définir les jardins collectifs. Elle propose de rédiger l'article L.561-1 du code rural ainsi : « *L'appellation « jardins collectifs » fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés [...]. On entend par jardins familiaux les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leur propre besoin et ceux de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial. »*

Par cette proposition de loi, l'Etat montre son intérêt pour les jardins collectifs et on en voit fleurir de plus en plus sur le territoire français.

II- L'avènement des jardins partagés

Nous sommes dans une société qui a besoin de plus en plus d'espaces verts. En 2010, pour 93.5% des Français, le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est un aspect important de leur équilibre⁸. On comprend donc pourquoi les jardins, toutes formes confondues, connaissent un véritable essor.

Depuis plus de 15 ans, La France connaît un fort développement des jardins partagés. Cependant, il n'existe, de façon officielle, que très peu d'études sur le sujet et quasiment pas de chiffres. Les collectivités ne fournissent pas ou mal, le nombre de jardins partagés sur leur territoire, le nombre de personnes adhérentes ou encore leurs superficies.

Pour tenter de chiffrer tout cela, il faut se pencher sur différentes sources : associatives et autres. Ainsi, on peut dire qu'il y a plus de 70 jardins partagés dans la ville de Paris, une trentaine dans le Nord-Pas-De-Calais (avec l'association AJONC) et une trentaine à Toulouse (en comptant ceux en cours de création). Il est facile d'imaginer alors, que leur nombre sur le territoire dépasse le millier.

Même si les chiffres peuvent être flous, on sait que le secteur est très riche en collectifs et réseaux. Ainsi, Jardins Dans Tous Ses Etats (cf : I de la Partie I) est le réseau national qui fédère les autres réseaux régionaux. Géré par un collectif de onze structures régionales, associatives et coopératives, ce réseau est un interlocuteur reconnu par les différentes instances officielles. Il est au cœur de nombreuses publications et propose des formations et des tables rondes autour de la question des jardins partagés. Ces « correspondants

⁷ « Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion » à consulter sur <https://www.senat.fr/rap/I02-376/I02-3760.html#toc4>

⁸ Enquête Unep-Ipsos 2010

régionaux »⁹ sont, à l'heure actuelle, les principaux interlocuteurs des jardins et des jardiniers. Ce sont essentiellement ces réseaux régionaux qui dynamisent le réseau national.

Lors de la création de jardins collectifs et particulièrement de jardins partagés, les réseaux régionaux font signer aux jardins adhérents une charte. Cette charte est celle du réseau de Jardins dans Tous Ses Etats que nous avons déjà évoquée précédemment dans ce mémoire. Elle permet à chacun de partager un socle de valeurs communes et permet de donner un cadre de développement des jardins. De plus, elle invite les jardiniers à respecter quelques principes communs tels que le respect de l'environnement, l'ouverture à l'autre et la solidarité : notions de base dans tous jardins partagés.

Ce développement du nombre de jardins partagés vient répondre à un besoin des habitants. Les riverains veulent un retour à la nature dans les milieux urbains qui ne cessent de s'étendre de jour en jour et qui sont de plus en plus déconnectés avec la nature (notons cependant que des villes comme Angers, Nantes ou Limoges sont des exemples en termes de villes vertes¹⁰). Enfin, les habitants ont besoin de renouer des liens avec leurs voisins. Les origines des jardiniers-habitants sont très diverses et ces derniers trouvent en ces jardins un lieu de convivialité et de rencontre. Les jardins partagés sont souvent issus d'une dynamique d'habitants de quartier.

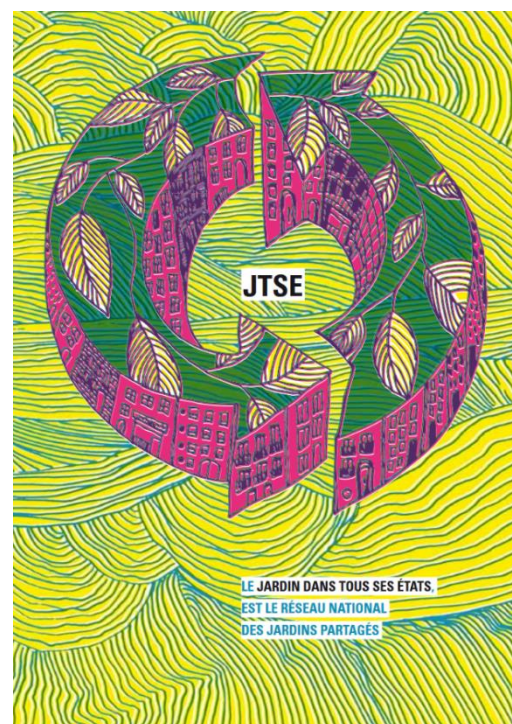


Figure 2: Couverture de la charte de Jardin Dans Tous Ses Etats. Source : Le Jardin dans Tous Ses Etats



Figure 3: Différents jardiniers présents pour commencer le jardin. Source: Josselin ROUHIER

III- Les jardins collectifs à Toulouse

⁹ Pour la région Midi-Pyrénées, le réseau régional est l'ARPE (<https://www.arpe-mip.com/>)

¹⁰ Etudes Unep – Les villes les plus vertes de France – Palmarès 2014

Aujourd'hui, les jardins collectifs représentent de réels enjeux pour les agglomérations du territoire (a). De ce fait, Toulouse ne déroge pas à la règle (b).

a. Les jardins partagés : un plus pour la ville

Les jardins constituent une grande richesse, à la fois pour la collectivité et pour les habitants. Comme le dit Mme VESSILIER, vice-présidente au pôle environnement de la communauté urbaine de Lyon, les enjeux sont multiples¹¹. D'un côté, on retrouve un enjeu spatial et paysager. En effet, le jardin est une composante de l'espace urbain. C'est un type d'espace qui participe à la diversité des lieux de la ville, qu'il soit dans un parc dans un quartier d'habitat social, dans un quartier de maisons ou en limite de la ville. Le jardin est usage valorisant pour les friches urbaines ou pour les espaces délaissés.

On retrouve un enjeu social fort car, comme stipulé précédemment, un lien social se crée entre les jardiniers, ainsi qu'entre les jardins et les services de la ville et l'association d'aide au jardin. Le tout favorise un lien social positif pour les individus de la collectivité car cela participe à développer les échanges interculturels et intergénérationnels.

L'enjeu environnemental et bien évidemment présent car le jardin est un espace de nature dans la ville, il participe à la biodiversité, aux corridors écologiques de la ville. On peut y faire du compost et dans les grandes agglomérations, il est important de développer le tri et le recyclage des déchets.

D'un point de vue économique, le jardin constitue un mode de gestion moins cher que lorsqu'il est directement entretenu par les services des espaces verts. Pour les familles modestes, l'auto-production permet de faire des économies sur les achats alimentaires.

La démarche participative est aussi un des enjeux des jardins car collectifs ou en associations de gestion, ils constituent des lieux de la citoyenneté. Les citoyens peuvent devenir acteur de la vie de la cité.

Les jardins sont aussi un atout en termes d'espace de proximité. Il est proche des jardiniers. Il a donc l'intérêt de limiter les déplacements urbains.

Enfin, on peut noter un enjeu pédagogique. De nombreuses écoles se lancent dans le jardinage grâce à ce type d'initiative. Au jardin du Mini M, à Toulouse, une crèche est venue s'inscrire au projet de jardins partagé pour pouvoir sensibiliser les enfants à l'environnement. Mais il n'est pas rare que dans d'autres villes, telles que Villeurbanne, plusieurs jardins soient mis à la disposition d'écoles.

¹¹ Propos tenus lors de la conférence d'Annecy en 2004

b. Le cas de l'agglomération Toulousaine

Toulouse s'inscrit dans la tendance des jardins collectifs. Ainsi, son territoire connaît de plus en plus de jardins de toutes natures. Elle s'ouvre de plus en plus aux jardins partagés et a même à disposition une charte propre à la ville. Bien entendu, cette charte ressemble beaucoup à celle de la Terre en Partage mais l'idée est de montrer que la ville accorde un réel intérêt aux jardins partagés.

De plus, comme ces lieux sont ouverts sur le quartier et favorisent les échanges, la créativité, la solidarité, l'initiative citoyenne et les rencontres entre les générations et les cultures, la ville de Toulouse a décidé d'inscrire le développement des jardins partagés dans le Plan d'action immédiat de l'Agenda 21.

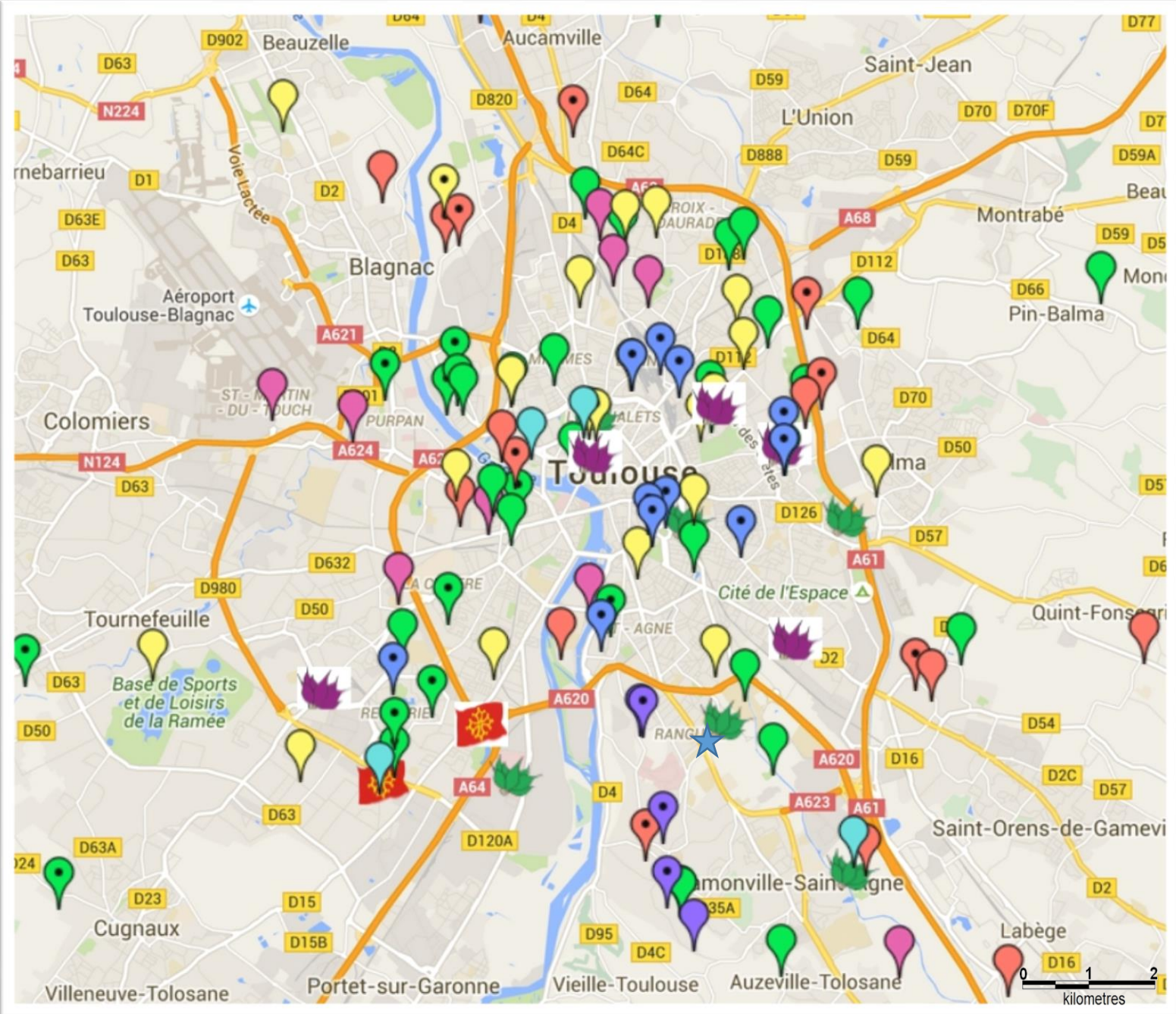
« Ils sont des projets exemplaires de développement durable. En tant qu'outil d'appropriation de l'espace public, le jardin partagé est le résultat d'une volonté d'aménagement durable de notre ville, toujours plus à l'écoute des citoyens »¹²

Grâce à des structures comme *Partageons les Jardins !* qui est une association d'accompagnement de création des jardins partagés, il est possible de cartographier les jardins collectifs de la région Toulousaine. Ainsi, on se rend plus facilement compte de l'importance des jardins collectifs dans la ville rose.

¹² Source : <http://www.toulouse.fr/web/environnement/jardins-partages/qu-est-ce-qu-un-jardin-partage->


Les jardins partagés : interface entre nature et société


Figure 10: Carte des jardins collectifs de la région Toulousaine. Source : partageonslesjardins.fr





 : Jardin Familial


 : Jardin Partagé

 : Les jardins ayant ce symbole ont été accompagnés par Partageons les jardins

 : Jardins ouvert qui peut être au sein de l'espace public, une friche ou un jardin temporaire


 : Lieux de mon stage

 : Jardin au sein d'une structure (école, lycée, hôpital, entreprise, résidence...)

 : Les jardins ayant ce symbole ont été accompagnés par Partageons les jardins

 : Projet de jardin partagé

 : Composteur collectif

 : Vergers

Grâce à cette cartographie, on se rend compte que les jardins collectifs tiennent une part importante dans l'agglomération. Aussi, les jardins partagés représentent une nette majorité des jardins collectifs, ce qui confirme, une fois de plus, que le phénomène des jardins partagés ne cesse d'accroître et cela est d'autant plus vrai lorsque qu'on regarde le nombre de jardin partagé en cours de création.

Toulouse est une ville qui s'ouvre progressivement aux jardins collectifs et porte un réel intérêt au développement et à la création de ses derniers.

Mon stage rentre en adéquation avec cet envie de créer des jardins partagés puisque depuis quelques mois, le jardin du Mini M (Quartier de Rangueil) est en phase de développement afin d'aménager ses 4000m² disponibles.

PARTIE II

Jardin Partagé du Mini M : Plusieurs types d'acteurs, du national au global.

Lors de la création d'un jardin partagé, plusieurs acteurs, que j'ai pu rencontrer, rentrent en jeu. D'un côté on retrouve le porteur de projet, à savoir, le CROUS (I) et l'accompagnateur qui permet la création et la mise en place du projet. Concernant le jardin du Mini M, l'accompagnateur est *Partageons les Jardins !* (II). Mais au final, rien ne serait possible sans les habitants qui, en plus d'être la cible principale de cet aménagement, sont aussi parmi les acteurs les plus importants sur le long terme (III).

I- Le CROUS : moteur de l'initiative

Dans cette partie, il est nécessaire de s'attarder sur la relation entre le jardin et le CROUS. Pour cela nous étudierons son emplacement et sa propriété (a). Puis, nous verrons pourquoi le CROUS a eu envie de mettre en place un jardin partagé (b).

a. Contexte historique et géographique du jardin du Mini M

L'objectif du CROUS est d'améliorer de façon continue les conditions de vie des étudiants sur les campus de Midi-Pyrénées. Pour y parvenir, il s'engage à adopter une politique de site visant à développer des synergies avec les établissements d'enseignement supérieur.

C'est en avril 2015 que naît le projet de création d'un jardin partagé sur le campus. Ce dernier rentre dans le cadre d'un programme d'actions donnant suite à un appel à projet innovant national du CROUS. L'ensemble des acteurs publics du campus, l'Université Toulouse III, l'INSA, l'INP, le Lycée Bellevue, le Rectorat et la Mairie de Toulouse, valident leur soutien.

Depuis le printemps 2015, une partie du campus rentre dans le quartier prioritaire des maraîchers. En avril 2015, suite à une prospection pour trouver le terrain adapté pour le projet, c'est l'espace vert entre les tripodes B et C qui est choisi. Ce terrain se situe à proximité du métro Pharmacie et est sous la gestion du CROUS. Sa taille conséquente (plus de 4000m²), en fait un endroit idéal.

L'association *Partageons les jardins !* est sollicitée par le CROUS pour la mise en œuvre du projet ainsi que sa coordination avec les habitants (aide à la structuration du projet, mobilisation des habitants et acteurs, réalisation d'un diagnostic, animation d'ateliers de concertation et animation des ateliers jardin).

La Mairie de Toulouse, par le service DCVRU (direction du contrat de ville et du renouvellement urbain) du secteur (Empalot – Breguet Lecrivain - Maraîcher) devient partenaire du projet.

Suite à une réunion (le 25 janvier 2016), avec les potentiels partenaires, le programme de mobilisation pour le jardin du Mini M est engagé au 1er mars 2016. Cette mobilisation a

pour but d'informer et d'entamer les travaux avec les étudiants, habitants et personnels du secteur.

Le jardin partagé est situé sur l'espace vert entre les tripodes B et C, l'épicerie Mini M et les résidences Pythagore. Il est accessible librement et à toute heure par un passage au parvis du métro Pharmacie et par l'avenue de Ranguéil. L'accès véhicule est limité pour l'entretien du site, livraison du Mini M et accès aux garages. Le rapport avec l'Etat est étroit ici puisqu'il est propriétaire du foncier et gère le terrain par le biais du 'service gestion exploitation' (SGE) du Rectorat. A proximité des résidences universitaires, ce même terrain est géré par le Crous. Cela en fait un espace public ouvert à tous.



Figure 19 Détail de la situation géographique du jardin du Mini M. Source : CROUS.



Figure 28: Situation géographique du jardin partagé du Mini M dans Toulouse. Source : Google

La surface de l'ensemble de l'espace vert s'élève à plus de 4000 m², celui-ci comprenant les cheminements et les plantations d'arbres et arbustes. Différentes essences d'arbres sont présentes (conifères, frênes, platanes...) et ont une ombre portée qui réduit l'espace cultivable. Le reste de l'espace est engazonné et est entretenu (tonte) par une entreprise d'insertion.

Cet espace connaît une faible utilisation, tant par les étudiants que par les habitants. Parmi les usages notables, on retrouve des pique-niques, détente, jeux de ballon... De plus, les habitants des logements non-universitaires n'utilisent que très rarement cet espace car celui-ci est peu connu comme espace public. Pourtant, il est traversé, chaque jour par de nombreux étudiants (résidents ou non) pour rejoindre les écoles de part et d'autre du terrain et de l'avenue de Rangueil (INSA d'un côté et Faculté de Pharmacie de l'autre)

b. Les objectifs et les principes

Plusieurs objectifs se retrouvent au cœur de ce projet dans lesquels le Crous s'engage.

D'une part, ce jardin a pour but d'améliorer le cadre de vie en mettant la ville à la campagne et de rendre nourricier l'espace public, ceci pour répondre aux besoins des plus précaires, faire découvrir le plaisir de la cueillette, provoquer une expérience collective, de respect, de responsabilisation, de gratuité et de partage.

D'autre part, l'utilisation de ce terrain permet d'inventer un nouveau lieu de loisirs, de rencontres, d'entraides, d'échange de savoirs et d'expérimentations scientifiques. Il s'agit d'un mode de gestion participatif associant: étudiants, personnels et habitants du quartier.

La promotion de la convivialité et de la mixité intergénérationnelle rentre dans les objectifs du Crous au même titre que la mobilisation en faveur du respect de l'environnement. De plus, le jardin du Mini M contribue à retrouver une identité de quartier et à enrichir et diversifier la pratique partenariale entre les différents acteurs privés présents sur le site.

Grace à la méthodologie proposée par *Partageons les jardins*, les habitants sont réellement collectivement mis au cœur de ce projet. Pour cela, plusieurs principes sont édictés et rejoignent la Charte Nationale des jardins partagés :

Ce jardin est créé et animé en concertation avec l'ensemble des jardiniers.

Ce jardin est ouvert à l'ensemble des habitants du quartier

Ce jardin est réalisé dans le respect de l'environnement

Différents usages sont présents

Tous ces éléments sont posés dans la Convention de partenariat.

En parallèle à la phase de création du jardin, l'association *Partageons les jardins !* accompagne le projet dans une optique de développement social, en référence à la Charte nationale des jardins partagés. Ces principes de développement social peuvent être résumés ainsi :

- L'implication des jardiniers dans la création et le fonctionnement du jardin.
- La priorité accordée aux personnes précarisées ou exclues (dans la mobilisation et la concertation liée au jardin) tout en gardant un objectif de mixité sociale.
- Le respect des principes du jardinage écologique.
- Une animation sociale et technique du jardin ouverte à tous.

II- « Partageons les jardins ! » : accompagnement à la création de jardins partagés

L'association *Partageons les Jardins !*¹³ est la structure d'accompagnement à la création de jardins qui m'a accueilli pour effectuer mon stage. C'est une association issue avant tout de passionnés (a) qui procède à une certaine méthodologie pour la mise en place de jardins partagés (b). Cette association a, par le passé déjà participé à l'accompagnement de nombreux jardins et ne compte pas s'en tenir là (c).

a. Une histoire de passion

En novembre 2009, naît de la rencontre entre jardiniers et amateurs de nature en ville dans l'agglomération Toulousaine, le collectif *Partageons les Jardins !*. Ces rencontres consistent dans un premier temps à échanger sur les expériences de chacun, partager ses savoir-faire et parler des projets de jardins partagés qui sont en train d'éclore dans les quartiers toulousains, mêlant écologie, autoproduction, plaisir de faire ensemble, art urbain et respect des différences.

Grâce à leur passion commune, ils ont mis en place un blog puis ont organisé des rencontres plus formelles dont une en fin d'année 2011 qui a rassemblé des représentants d'une vingtaine de jardins collectifs ou de projets de jardins sur Toulouse. C'est de la rencontre du collectif avec d'autres structures travaillant sur les jardins collectifs comme *SaluTerre* ou *Bleue comme une orange* qu'est née la volonté de créer une structure sur Midi-Pyrénées combinant animation de réseau et accompagnement à la création de jardins partagés.

L'équipe est composée d'un chargé de mission, d'un chargé d'administration et de deux chargés de projets d'accompagnement à la création. C'est l'un deux, Alice Thouvenin, coordinatrice et chargée de projets d'accompagnement dans Toulouse qui est ma tutrice de stage. Sociologue et jardinière, elle est l'un des membres fondateurs de l'association *Partageons les jardins !*. Depuis 2010, elle suit la création des jardins partagés mis en place avec la Mairie de Toulouse et *SaluTerre* (bureau d'étude en ingénierie paysagère, sociale et environnementale). De plus, elle accompagne tant des collectivités que des privés sur différents projets de jardins partagés sur la Région Midi-Pyrénées. Cet accompagnement s'effectue sur différentes phases telles que le diagnostic, la mobilisation, la concertation ainsi que le suivi.

¹³ <http://partageonslesjardins.fr/>

Dans le cadre de la mise en place du jardin partagé du Mini M, *Partageons les jardins !* a reçu un financement en décembre 2015 avec l'appel à initiative sur le secteur¹⁴ pour différentes actions autour d'activités de jardinage dans le quartier.

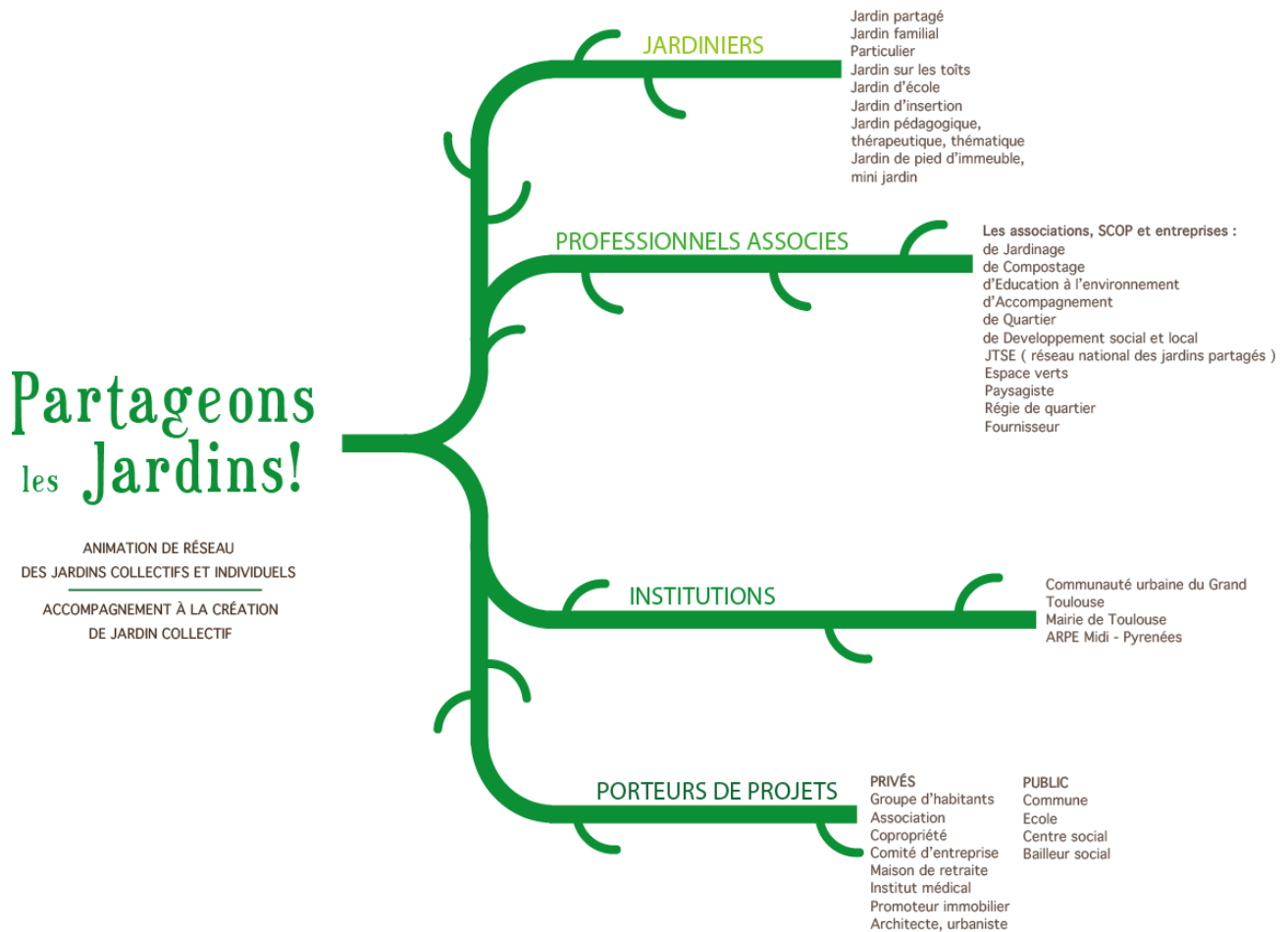


Figure 29: Organigramme de Partageons les Jardins! Source : partageonslesjardins.fr

¹⁴ Appel à initiative, Semaine du développement durable 2015 coordonné par la mairie de Toulouse : <http://www.toulouse.fr/documents/106863/6027183/AppellInitiativesActeurs.pdf/df82b058-c31c-41a7-9433-cbe19929baf0>

b. La méthodologie d'accompagnement

Partageons les jardins ! se sert de ses compétences et expériences dans de multiples domaines (sociologie, urbanisme, gestion de projet, jardinage...) pour proposer un accompagnement à la création des jardins partagés. Ceci dans le but de faciliter la mise en œuvre des objectifs liés aux projets de jardins collectifs : dynamiques locales, entraide, bien-être, découverte et respect de l'environnement... Des objectifs tant sociaux qu'environnementaux.

La participation des jardiniers, la concertation et la mixité des publics sont au cœur de la vie sociale du futur jardin. Mais il faut tout un mécanisme derrière pour les faire vivre. Il apparaît essentiel dans la création et l'animation des jardins partagés de respecter des principes méthodologiques adaptés aux spécificités de chaque projet.

Aussi *Partageons les jardins !* propose un accompagnement à la création de jardins partagés grâce à une méthodologie adaptée pour la qualité et la pérennité du jardin créé. Tout cela se retrouve dans un document complet mis à disposition pour les porteurs de projets. Ce document détaille plusieurs points :

- La méthodologie d'accompagnement à la création de jardin partagé,
- Des réponses aux questions courantes,
- Les différentes prestations possibles de *Partageons les jardins !* avec les coûts et les délais

Le porteur de projet est la structure responsable de la concrétisation du projet, de la mobilisation des partenaires, de la recherche de financement. Il peut être de toute sorte : collectivité, bailleur sociale, promoteur privée, centre social, association....

Grâce à cet accompagnement, l'association a réussi à faire plusieurs jardins à travers la région Toulousaine (Portet sur Garonne, Brax et bien entendu de nombreux projets sur Toulouse).

III- Les résidents : étudiants et habitants

Comme nous l'avons étayé précédemment, le jardin partagé du Mini M est mis en place pour les habitants et les étudiants. Pour comprendre ce qui a motivé le CROUS à créer cela, il est important d'étudier le quartier (a) ainsi que le type de public ayant accès au jardin (b)

a. Un quartier au cœur du campus universitaire de Rangueil

C'est dans les années 1960 que le quartier va connaître son visage actuel avec l'installation du vaste campus universitaire et scientifique de Paul Sabatier. De cette installation est suivie la construction des tripodes (résidences étudiantes) mais aussi la construction de résidences HLM et de copropriétés.

La population est composée de nombreux étudiants du fait de la présence de plusieurs résidences universitaires. En dehors de ces résidences, la population y est plutôt familiale (24% de moins de 17 ans, 9,6% de plus de 65 ans¹⁵) avec la présence importante de ménages monoparentaux. Le quartier, souvent confondu avec le campus universitaire, manque d'une identité qui lui est propre, d'autant plus qu'il y a peu de relations entre les étudiants et les autres habitants.

Le quartier Maraicher entre en 2015 pour la première fois dans les dispositifs politique de la ville. A ce titre il bénéficie d'un programme d'actions pour favoriser, entre autres, le développement de l'animation du quartier.

Le brassage des étudiants/résidents s'avère être un levier important dans la création d'une identité de quartier et le renforcement des solidarités locales, en s'appuyant sur des actions étudiantes et une collaboration avec le CROUS et l'Université, notamment sur des actions d'accompagnement à la scolarité ou des activités sportives.

Le Contrat de ville est le nouveau cadre d'actions de la politique de la ville, issu de la loi Ville et cohésion urbaine du 21 février 2014. Son objectif est de réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires qui concentrent une majorité d'habitants ayant un revenu inférieur à 11 900 euros/an.

¹⁵ Données tirées du cahier n°2 « Contrat de ville Toulouse Métropole - volets territoriaux »

Dans chaque quartier qui relève du contrat de ville, ont été mis en place des « conseils citoyens ». Cette instance inscrite dans les lois est composée d'habitants, d'associations, d'artisans et commerçants qui interviennent dans ces quartiers, les conseils citoyens permettent à chaque membre (tiré au sort sur les listes électorales ou candidats) d'exprimer les besoins des quartiers, de soutenir des projets, de porter collectivement des améliorations.

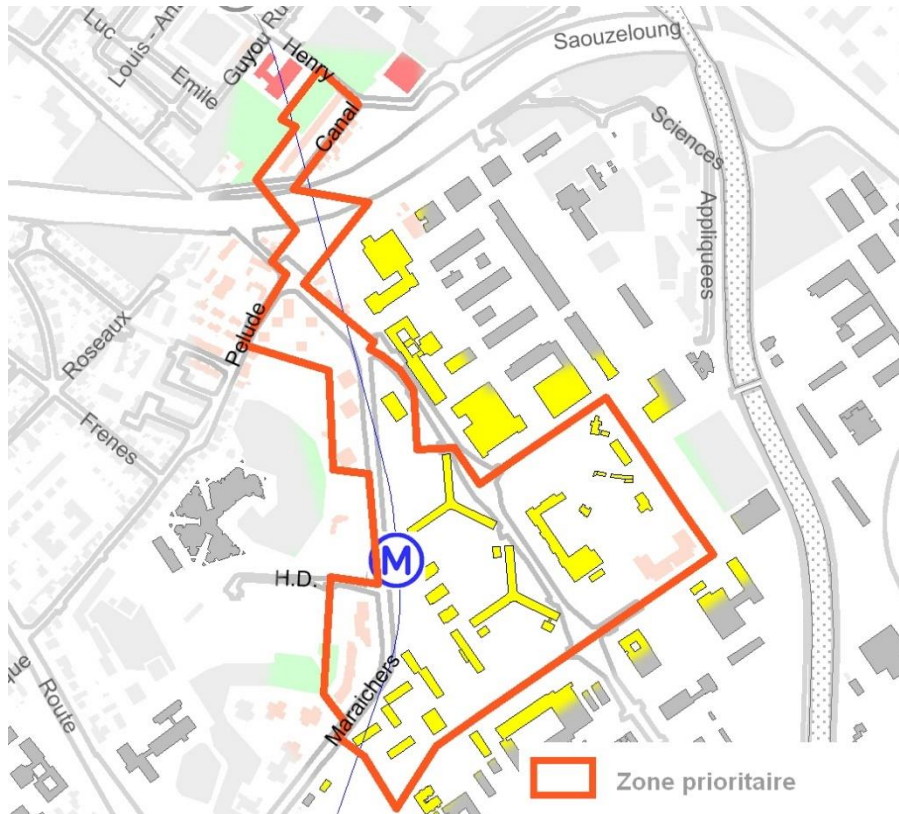


Figure 37: Périmètre de la zone prioritaire du quartier des Maraîchers. Source. Alice Thouvenin

b. La mixité du quartier

Différents publics habitent, étudient, travaillent, traversent le quartier. Avec les résidences étudiantes comme les Tripodes B et C, Thalès et Pythagore, on dénombre 1440 résidents étudiants à proximité du site¹⁶ qui sont de toutes les écoles environnantes. Les établissements de l'enseignement supérieur à proximité sont l'IUT de Ranguel, l'INSA, la faculté des sciences pharmaceutiques et bien d'autres.

Outre les étudiants, on retrouve les personnels du Campus avec le CROUS, le Rectorat, les enseignants, enseignants-chercheurs et le personnel du BIATTS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé).

¹⁶ Données CROUS mars 2015

Concernant les habitants du quartier, on retrouve quelques logements sociaux tenus par le bailleur social : Nouveau Logis Méridional. Avec les quatre ensembles de logements sociaux aux alentours, on dénombre 284 logements HLM représentant environ 700 habitants. De plus, on retrouve aussi quelques copropriétés, des maisons individuelles ainsi que les habitants du couvent des Dominicains présent dans le quartier.

En plus de ces acteurs-là, s'ajoutent les structures du quartier s'intéressant au projet de jardin partagé. Parmi ceux-là on retrouve la Crèche UPSIMOM (présente aux réunions de concertation), l'épicerie du Mini M (qui est gérée par le CROUS à destination des étudiants), le centre social de Ranguel...

Enfin, de nombreuses associations interviennent dans le cadre du Contrat de ville sur le secteur, tel que l'association PLASMA (association qui utilise le média et la photo), AZER (soutien scolaire) ou encore les Cubitenistes (art de rue).

Toutes ces entités sont autant d'acteurs qui pourront jouer un rôle dans la mise en place et l'évolution du Jardin Partagé du Mini M. Ainsi, grâce à l'association *Partageons les Jardins !* j'ai pu participer à la rencontre de ces nombreux participants au fil de plusieurs réunions de concertation durant mon stage.

PARTIE III

Déroulement du stage :
De la création du jardin pour les
jardiniers à la prise d'autonomie
par les jardiniers.

Mon stage a débuté au mois de Mars 2016, soit en pleine phase de création et de diffusion d'un programme d'actions de mobilisation. Cela m'a permis de participer dès mon arrivée et de me mettre directement dans l'environnement du travail à venir. Plusieurs phases se sont succédées pendant cette période. Dans un premier temps il m'a fallu rapidement prendre connaissance du contexte du quartier ainsi que des étapes déjà engagées pour la création du jardin. S'en est suivie une phase préliminaire où les actions de mobilisation se sont multipliées (I). Suite à cela, j'ai participé et aidé à la mise en place de ce projet (II), ce qui a abouti sur une phase à la fois d'autonomie mais aussi de suivi (III).

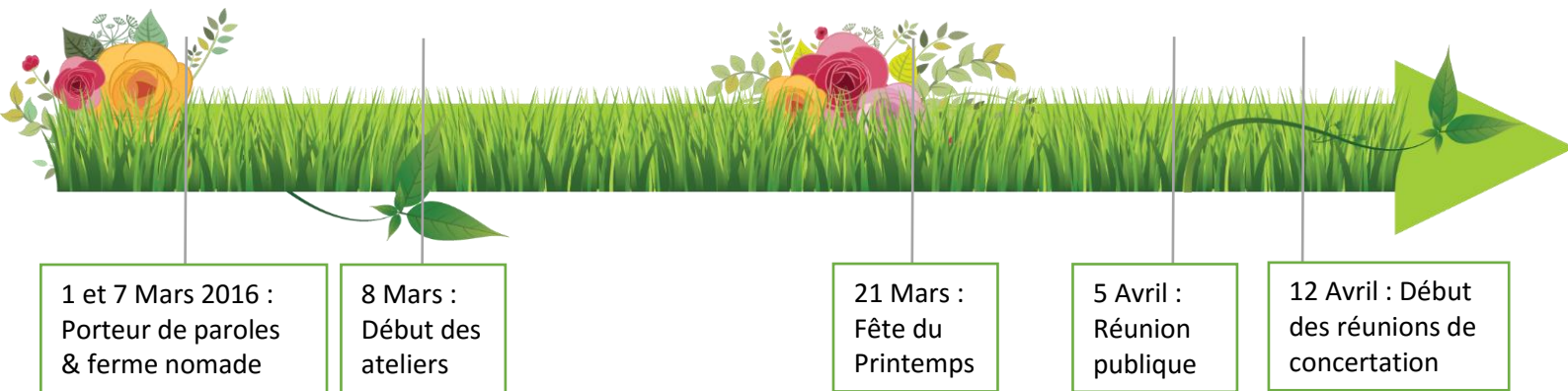


Figure 38: Chronologie des différentes actions de mon stage. Source : Josselin ROUHIER

I- Phase préliminaire : les actions de la mobilisation

Je ne suis pas moi-même jardinier même si mon contexte familial m'a familiarisé avec. Malgré tout, le sujet des jardins collectifs m'a toujours inspiré par l'ensemble des facettes que nous avons étudiées précédemment, à savoir le partage, l'ouverture et le respect de l'environnement. Allier l'aspect environnemental à l'aspect social est une initiative qui suit mes convictions. C'est pour cela que j'étais ravi d'intégrer l'équipe de *Partageons les Jardins !* aux côtés d'Alice Thouvenin.

Au cours de ce stage nous avons appliqué une méthodologie d'accompagnement particulière. Dans un premier temps il était nécessaire de créer un support de communication (a). Ensuite, nous avons mis en place un outil pour suivre les questionnements et récolter les avis des résidents (b). Afin d'étendre la communication, des événements ont été créés pour l'occasion, ce qui a permis de sensibiliser la population à l'environnement (c). Enfin, avant d'enclencher la phase suivante, il était nécessaire de faire une réunion publique avec toutes les personnes intéressées par le projet afin de récolter davantage d'avis, de craintes mais aussi d'envies (d).

a. Communication

Ma première rencontre avec Alice Thouvenin a eu lieu lors d'un événement de « porteur de paroles » sur lequel nous reviendrons dans une partie suivante. Lors de cet événement, j'ai fait connaissance avec Alice Thouvenin qui m'a expliqué le contexte du quartier tout en distribuant aux passants des flyers à trait au projet du futur jardin partagé. Le but était de voir ma motivation mais il n'a pas fallu longtemps pour que je me laisse prendre au jeu.

Crous
Toulouse
Midi-Pyrénées

Le jardin partagé du MINI M

**Ensemble,
jardinons le campus !**

**Étudiant-e, enseignant-e, personnel
et habitant-e du quartier, venez participer
à la création du jardin partagé du campus !**

**Un jardin partagé va éclore au printemps
sur le campus de Toulouse Rangueil !**
Alors participez aux ateliers et activités pour sa création !

mardi 1^{er} mars de 14h30 à 18h30
Les animaux de la ferme
Ils s'installent sur le campus
- avec la Ferme nomade
📍 entre le MINI M
et le métro Pharmacie

mardi 1^{er} mars de 12h30 à 14h30
lundi 7 mars de 16h30 à 19h
Porteurs de paroles
Venez échanger sur le projet et afficher
votre parole
📍 métro Pharmacie

jeudi 3, 10 et 17 mars de 15h à 18h30
Ateliers de fabrication de jardinières
et autres aménagements en bois
de récupération - avec Bois et Cie
📍 jardin devant l'épicerie MINI M

**tous les mardis à partir du 8 mars
de 16h30 à 19h
(jusqu'au mois de juin)**
Ateliers : créons le jardin !
Découvrez la technique du jardin
en butte, au carré, les semis,
le compostage - avec Patrick
des jardiniers du Faubourg
📍 jardin devant l'épicerie MINI M

lundi 21 mars de 16h30 à 20h30
Fête du printemps
Disco soupe et surprises végétales
📍 jardin devant l'épicerie MINI M

lundi 4 avril à 18h
Présentation publique
Rencontre et échanges sur la vie
du jardin et ses évolutions
📍 salle Khéops* - résidence Thalès

Accès libre et activités gratuites.
En cas de forte pluie les activités seront reportées.

Pour plus d'informations :
jardinrangueil@gmail.com
07 81 72 62 83
fb.com/croustoulouse

MAIRIE DE TOULOUSE

www.crous-toulouse.fr/jardins

Relevation : service communication du Crous de Toulouse Midi-Pyrénées - Crédit photo: Oleg Zhovnovic / Fotolia (couverture) - Ne pas jeter sur la voie publique

Figure 39: Visuel de diffusion du Jardin Partagé du Mini M. Source : Crous

Ce visuel – présent sur le flyers – a été créé en amont de mon arrivé au sein de l'association. Il a été créé avec le service communication du CROUS et a été diffusé dans tous les bâtiments du CROUS du campus (résidences et restaurants universitaires de proximité). De plus, il a été déposé dans les boites aux lettres des résidents des deux Tripodes, ainsi que Pythagore et Thalès (cf : Figure5 p16) mais aussi dans les résidences non-étudiantes du quartier. Concernant internet, ce visuel a été partagé sur la page Facebook du CROUS et envoyé par mail aux réseaux formés par les personnes du quartier, les partenaires ou autre. De plus, la création de ce jardin étant un événement particulier, certains journaux n'ont pas hésité à réaliser des articles¹⁷.

¹⁷ Exemple : <http://www.20minutes.fr/toulouse/1803027-20160309-toulouse-etudiants-habitants-retrouvent-jardiner-potager>

b. Le porteur de paroles : un outil pour questionner et récolter les envies jardinières

Le porteur de paroles est qualifiable d'outil et a pour but d'interroger les passants (résidents ou non du quartier) sur un projet se mettant en place sur le secteur (en l'occurrence ici : le jardin partagé du Mini M). Grâce à ce travail d'enquête – auquel j'ai participé – nous avons pu cerner au mieux les craintes et les envies des habitants.

Deux de ces événements « porteurs de paroles » ont eu lieu. Le premier s'est déroulé le 1 Mars 2016, soit avant mon arrivé au sein du projet. Ce n'est que le 7 Mars que j'ai pu être animateur de cet événement. Malgré le froid et la pluie, nous nous sommes installés sur l'esplanade devant le métro Pharmacie afin de communiquer sur le projet à un maximum de passants. Le but était, tout en distribuant les flyers, d'inviter les riverains à participer au projet. Un panneau était affiché pour l'occasion, sur lequel était écrit « *Et si on créait des jardins dans notre quartier ?* ». Avec cette question ouverte, nous avons pu récolter une centaine de réponses.



Figure 40: Enquête de porteur de paroles. Source : Alice Thouvenin

Certaines des réponses récoltées ont été notées sur des pancartes qui étaient affichées dans l'espace. Grâce au nombre de réponses obtenues, nous avons pu voir que beaucoup de personnes étaient très intéressées par le projet et souhaitaient participer aux différentes activités. Cela concerne autant les personnes des résidences alentours que les étudiants. Cette action de mobilisation a permis de communiquer le programme et commencer à impliquer les passants en les invitant à s'exprimer sur le projet. Aussi, on a pu cerner un réel désir d'espaces verts publics car dans le quartier, ces derniers sont peu nombreux. Voici quelques exemples de pensées récoltés :

JEAN JACQUES, 44 ans,

« Je suis cuisinier, actuellement en chômage, j'ai le temps pour m'investir au jardin et pourquoi pas animer des ateliers cuisine ? »

JASMINA, 22 ans

« J'ai vu l'info sur le site du CROUS, j'ai noté sur mon agenda toutes les dates des ateliers, je vais venir, j'adore l'idée ! »

ATIBA, 37 ans

« *Moi je ne travaille pas, j'ai le temps, je vais venir à toutes les activités, je vais prévenir tous le block, ça va intéresser plein de monde* »

Bien entendu, il y aussi des gens qui ne s'y intéressent pas ou qui sont réticents quant à l'avenir de projet, mais dans l'ensemble il régnait un enthousiasme général.

c. Événements particuliers et sensibilisation à l'environnement

Deux événements majeurs ont eu lieu lors de cette phase préliminaire. Dans un premier temps l'association *Partageons les jardins !* en accord avec le CROUS a fait venir sur la parcelle de 4000 m² une ferme nomade¹⁸. Ainsi, dès le début de l'après-midi, cette ferme a créé la surprise dans le quartier. Petit à petit, de nombreux animaux ont occupé la pelouse du campus.

Même si l'événement avait été annoncé, un effet de bouche-à-oreille a pris le pas et a tout de suite fonctionné. De nombreux enfants des résidences se sont retrouvés autour des animaux toute l'après-midi. Les passants s'arrêtaient, se prenaient en photo avec les animaux, les nourrissaient etc. Cet événement a permis à la fois aux enfants mais aussi aux adultes de s'émerveiller devant autant d'animaux sur le campus.

La présence d'animaux peu communs dans cet endroit de la ville s'accompagnait de jeux pédagogiques permettant une ouverture et une sensibilisation à l'environnement (qui est l'un des objectifs dans lesquels le CROUS s'engage).



Figure 41: Exemple d'animaux présents lors de l'événement de la ferme nomade. Source : Alice Thouvenin

¹⁸ <http://www.ferme-nomade.fr/>

Au final, cet événement a été un vrai succès. Les objectifs de mixité des publics entre étudiants et habitants du quartier et générationnel ont été atteints.

Le 21 Mars 2016 a eu lieu un nouvel événement majeur ayant les mêmes objectifs : favoriser une mixité sociale et sensibiliser les personnes à l'environnement. Cet événement était la fête du printemps¹⁹. Lors de cette fête, Alice et moi avons mis en place plusieurs ateliers afin d'avoir divers contenus disponibles pour tous les participants.

Mon rôle au sein de cet événement a été de seconder Alice dans les préparatifs. Il fallait faire des pancartes, mettre en place les ateliers ainsi que toute la logistique permettant d'accueillir le matériel. Par la création de cet événement nous voulions favoriser la rencontre entre les habitants entre-eux mais aussi avec les étudiants. De plus, nous étions sur place l'après-midi pour continuer le travail de jardinage enclenché par les participants. Le jardin n'étant, à cette époque, que très récent, la présence de *Partageons les Jardins !* (donc Alice et moi-même), était nécessaire pour formaliser le rendez-vous et inciter les gens à venir. Trente personnes étaient présentes.



Figure 42: Atelier bombe de graines. Source : Josselin ROUHIER

Nous l'avons déjà soulevé, la sensibilisation à l'environnement est une notion très importante dans le cadre de ce projet. C'est pourquoi la fête du printemps n'a pas dérogé à la règle. Parmi les ateliers présents, il y avait des partages de livres, mais aussi de graines. Un atelier « bombe de graines » a été mis en place, ce qui a particulièrement plu aux enfants. Le but était d'enfermer des graines dans de l'argile puis de lancer le tout en ville pour que cela puisse germer et donner une fleur.

¹⁹ Reportage sur <https://www.youtube.com/watch?v=Rj4dbTidk-M&feature=youtu.be>

Enfin, nous avons apporté des légumes pour pouvoir confectionner de façon collective une soupe pour la déguster ; c'est ce que nous avons fait. L'ambiance était très conviviale et grâce à cet événement, les participants ont pu faire plus ample connaissance mais aussi partager entre eux. J'ai réellement ressenti que le jardin, grâce au jardinage mais aussi aux événements que nous avons mis en place, étaient un très bon moyen pour favoriser la mixité sociale car, étaient présents des gens de toutes origines tant géographiques que socio-professionnelles.



Figure 43: Discussion autour de la confection de la soupe. Source : Alice Thouvenin

d. Concertation publique

Pour la dernière étape de mobilisation, nous avons mis en place, le 4 Avril 2016, une concertation publique. Cette réunion avait pour but d'expliquer les principes, les objectifs et le contexte du projet. Cette réunion était nécessaire pour établir concrètement et de manière formelle les envies et les craintes des habitants en termes d'aménagement, de fonctionnement et d'animation du jardin partagé du Mini M. 33 personnes étaient présentes.

Au cours de cette réunion j'ai pu récolter les questions posées. L'une est revenue souvent : *à quoi ont droit les habitants ?* En effet, cette question a provoqué beaucoup d'intérêt chez les habitants car leur rôle sur ce terrain, appartenant au campus, n'a pas toujours été très clair. En effet, ils n'ont, par exemple, pas le droit d'utiliser le service d'épicerie, mis à disposition uniquement des étudiants. Il était donc tout naturel que les habitants, à l'intérêt marqué pour le jardin, se posent cette question.

Bien sûr, d'autres questions ont été posées, notamment concernant la présence d'un éventuel poulailler ou d'un composteur, la présence de courant électrique sur le jardin, d'endroits sécurisés etc. Tout autant de questions auxquelles nous avons répondu dans les réunions de concertation suivantes.

Afin de mettre des mots sur leurs envies et leurs craintes, nous avons mis à disposition un tableau et des post-it sur lesquels les participants pouvaient, de façon anonyme, écrire leurs sentiments. Dans l'ensemble nous avons relevé plus d'envies que de craintes. Cela nous a permis d'évaluer les points à éclaircir et à aborder pour les prochains rendez-vous.

Grâce à l'enregistrement de la séance, il m'a été facile de la retranscrire afin de fournir un compte rendu le plus clair possible pour que les participants puissent en garder une trace écrite.

II- Mise en place du jardin partagé

Une fois la phase de mobilisation établie, il a fallu faire venir les résidents sur le lieu du futur jardin de façon régulière pour savoir combien seraient intéressés pour faire émerger le projet. Pour cela, le CROUS a sollicité *Partageons les jardins!* Pour la mise en œuvre du projet grâce à l'animation d'ateliers (a) et l'animation de réunions de concertation (b). Ces réunions ont pour but de déterminer l'organisation du jardin qui sera suivi par la suite (c).

De façon plus générale, j'ai pu voir lors de la mise en place de ce jardin, que le projet de jardin partagé était propice à la création et l'entretien d'un lien social. Ce projet permet de mobiliser une grosse quantité de personnes différentes pour un rendu qui leur tient tous à cœur. Cependant, le nombre variait en fonction de la nature des ateliers et sur les trois premières semaines, il y avait peu de personnes présentes lors des ateliers bois.

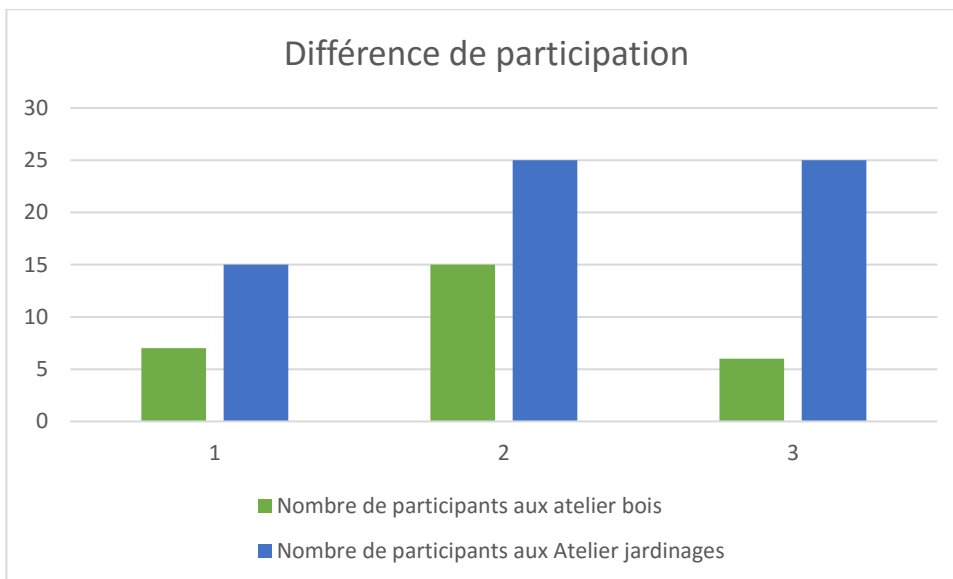


Figure 44: Différence de participation en fonction des ateliers. Source: Josselin ROUHIER

a. Animation d'atelier

Des ateliers de jardinage mais aussi de création ont été mis en place pour débiter la mise en place du jardin. Ces ateliers étaient nécessaires pour que les résidents se sentent concernés et qu'ils comprennent qu'une action de création était en marche. Chaque semaine,

deux ateliers ont eu lieu et ceci pendant deux mois. Le mardi après-midi était occupé par l'atelier bois (i), tandis que le jeudi était consacré à un atelier jardinage (ii).

En tant que membres de l'association, Alice et moi-même devions être sur place, tout d'abord pour procéder à l'organisation et l'installation de l'atelier mais aussi car notre présence sur place permettait de donner aux ateliers une formalité et un aspect officiel. Ceci avait pour but d'aider les participants à se rendre compte que le jardin n'était pas qu'une simple initiative passagère, mais un réel projet basé sur le long terme, dans lequel ils seraient acteurs principaux.

Au-delà de ça, les ateliers permettaient aussi de favoriser les échanges entre les habitants et les étudiants. Tout au long de ces deux mois, de nombreuses personnes d'origines étrangères ont apporté une richesse dans les échanges. Bien entendu, l'animation de ces ateliers ne se substitue pas à l'entraide entre jardiniers, mais il était important que nous soyons là afin de suivre le déroulement pour prolonger la dynamique mise en place.

C'est donc une réelle réussite sur le plan de la mixité sociale et intergénérationnelle. Bien entendu, la nature des échanges rentre en parfaite adéquation avec une certaine logique environnementale. En effet, s'il y a eu échange c'est grâce à cette dynamique à laquelle le jardinage est propice. Ainsi, on pouvait ressentir une réelle envie d'apprentissage du jardinage (pour les passionnés novices) qui s'accompagnait d'une logique de transmission du savoir (pour les plus experts). Tous étaient dans l'optique de partager sur le jardinage, le paysage et tous les sujets attenants. Cependant, le partage ne se limitait pas qu'à la parole mais aussi aux espèces de plantes. Grâce à la mixité sociale découlant du projet, des partages de graines se sont mis en place de façon naturelle et l'on pouvait retrouver sur le site une biodiversité très riche.

i. Atelier « Création » avec l'association Bois & Compagnie

En partenariat avec l'association Bois & Cie²⁰, les ateliers de fabrication en bois ont été moins fréquentés. Cela est dû au fait que le mauvais temps était souvent présent. Par surprise il a été peu côtoyé par des étudiants et jeunes du quartier. En majorité, les participants étaient des personnes de la résidence des Chênes et un jardinier professionnel a pu apporter ses compétences. Cependant le nombre de participants a été suffisant (7 le 3 Mars, 15 le 10 Mars et 6 le 17 Mars) pour atteindre les objectifs de fabrication.

²⁰ « L'association a pour but le partage des savoirs et des savoir-faire autour du travail du bois dans un souci écologique qui la pousse à s'orienter sur la promotion de l'écoconstruction et du réemploi. » <http://www.bois-et-cie.asso.fr>

Le petit groupe, régulier, a permis un accompagnement personnalisé et la transmission de savoir-faire qui pourront être réutilisés si les jardiniers souhaitent créer d'autres constructions en bois.



Figure 45: Châssis fabriqué lors d'un atelier bois. Source : Josselin ROUHIER

ii. Atelier « Créons le Jardin » avec Patrick des Jardiniers du Faubourg

Les ateliers jardinages ont permis de créer un noyau dur de jardiniers. Certains étaient présent à chaque atelier, d'autres venaient par curiosité et à chaque fois de nouveaux arrivants de tous âges étaient présents. Il y a eu un effet de bouche-à-oreille conséquent, ce qui a rendu cet atelier un événement hebdomadaire, pour certains, immanquable.

La proposition de semis à ramener chez soi a créé un lien entre le domicile et le jardin. Chaque semaine, chacun ramenait ses jeunes pousses en comparant et en se donnant des conseils. Au fur et à mesure des ateliers, le jardin a pris de plus en plus forme.

Outre l'accompagnement par *Partageons les Jardins !*, c'est Patrick de l'association *Les jardins du faubourg*²¹, qui conseillait les participants. Le tout dans un respect de l'environnement et du développement durable. Il est d'ailleurs devenu le pilier des ateliers car les questions se portaient toujours vers lui.



Figure 46: Atelier jardinage. Source : Josselin ROUHIER

b. Les réunions de concertation : une nécessité pour décider de l'avenir du jardin.

Pour officialiser ce jardin partagé, il était nécessaire de faire des réunions avec tous les participants. Ces réunions de concertation avaient pour but de déterminer les aménagements, le fonctionnement mais aussi la gouvernance du jardin. Au cours des réunions, les débats se sont multipliés pour connaître les points de vue de chacun (i), permettant de concrétiser un projet idéal pour tous (ii).

A chaque nouvelle réunion de concertation nous faisons la connaissance avec de nouveaux arrivants, tout autant impliqué dans le projet que les aficionados. Élément qui montre l'intérêt de ce dernier pour l'ensemble des habitants du quartier. Sur cinq réunions, entre 30 et 22 personnes étaient présentes.

²¹ Association loi 1901 : « Les Jardiniers du Faubourg » est une association désireuse de développer des projets et des actions de maintien et de respect de l'environnement et au développement durable dans un esprit d'éducation populaire.

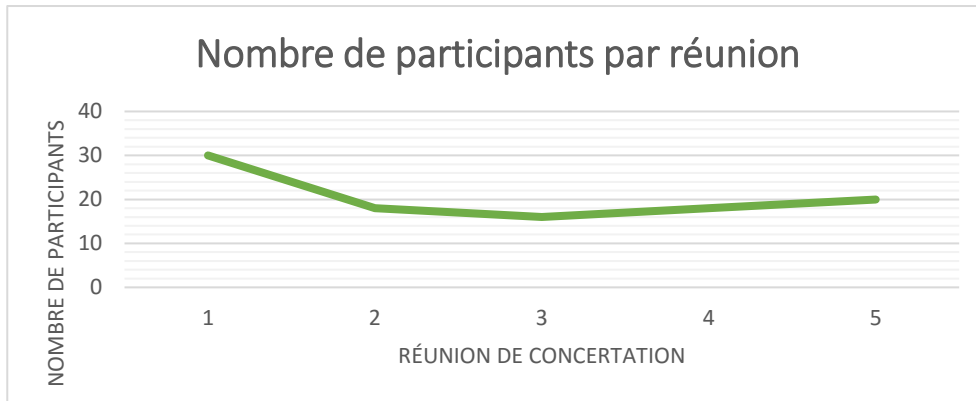


Figure 47: Participants recensés sur cinq réunions de concertation

i. Un dialogue entre jardiniers...

Ces réunions ont été mises en place dans une logique de mobilisation des participants. Après avoir vu qui étaient les jardiniers récurrents lors des ateliers, il était nécessaire de fixer un rendez-vous collectif pour connaître les envies de tous quant à l'organisation de ce jardin partagé.

Pour cela, il était obligatoire de procéder à un encadrement pour guider les participants et les pousser à s'exprimer, à partager.



Figure 48: Voici les 4 "dessins" représentant le plan idéal de chaque groupe.
Source : Alice Thouvenin / Josselin Rouhier

Ces réunions de concertation ont permis dans un premier temps de décider de l'aménagement du jardin. De fait, nous avons décidé de scinder l'assistance en plusieurs groupes hétérogènes (formés à la fois d'habitants et d'étudiants) et de les laisser décider de l'aménagement du jardin sur un paperboard. A la fin des schémas, chaque groupe était invité à expliquer ses choix (place du composteur, présence d'un poulailler, bac à eau ...).

Le but de ce travail participatif était de comprendre le point de vue de chacun pour, par la suite, mutualiser les idées au sein d'un même plan. Ainsi, nous avons pu cerner les points récurrents comme l'envie de se fondre dans le décor et de gêner le moins de monde possible.

Un point qui revient souvent est le vandalisme. Pour cela, il a été décidé de favoriser l'accueil de tout le monde par des bancs, des coins repas avec des tables pour n'écarter et n'exclure personne.

La réunion suivante a permis de continuer le dialogue autour de l'aménagement pour pouvoir le valider. Puis, après validation, des questions ont été distribuées avec des thématiques particulières. Ce travail ayant pour but de servir de base pour la rédaction du fonctionnement et du règlement intérieur de jardin²².

Le règlement intérieur a ainsi pu être rédigé et beaucoup de points y ont été abordés : adhésion, composteurs, parcelles individuelles etc. (voir annexe).

Grâce à cet encadrement fourni par *Partageons les jardins !*, les jardiniers ont pu déterminer l'aménagement qu'ils voulaient, ainsi que le règlement intérieur du jardin.

ii. ... afin d'obtenir un résultat idéal pour tous

Ces réunions de concertation ont été très productives. Tous les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints. L'enthousiasme général a prouvé qu'il était possible d'allier l'aspect social et environnemental n'importe où (à condition d'avoir le terrain adéquat).

A l'issue de ces concertations, des partenariats ont été envisagés, notamment avec des écoles comme l'ENSAT (Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse). En effet, 5 étudiants de première année souhaitent réaliser leur projet tuteuré sur le jardin du Mini M. Leur mission serait d'analyser le terrain (sol, pollution), de faire un suivi et proposer un système d'irrigation, de proposer un plan de culture agroécologique et de mettre en place des parcelles tests avec différents types de cultures. Veolia a même proposé la mise en place d'un avaloir dépolluant des eaux pluviales.

²² Conf. Annexe 2

Plus le temps passe et plus on voit que le projet de jardins partagés gagne de l'ampleur. Le jardin prend forme et d'ailleurs, grâce aux plans des jardiniers, nous avons pu mettre à disposition un plan final de l'aménagement du jardin validé par tout le monde.



Figure 49: Plan fait à partir des schémas des jardiniers lors des réunions de concertation. Source : Alice Thouvenin

III- Enclenchement de la phase d'autonomie

Le but de toute cette démarche est d'acquiescer une envie d'indépendance de la part des jardiniers. Après de nombreux ateliers et réunions, la phase d'autonomie a enfin pu être acquise.

Dorénavant c'est aux jardiniers de s'organiser entre eux et la fourniture d'outils ne s'effectuera plus par le biais de *Partageons les jardins !* mais bel et bien par celui des jardiniers. Ils ont d'ailleurs commencé à s'organiser puisque plusieurs jardiniers proposent d'apporter leurs outils et proposent aussi d'organiser des journées bricolage (via un doodle).

Il est possible, après accord du CROUS, que les jardiniers se montent en association. Pour cela, une convention sera fixée avec le CROUS traitant des règles et de la responsabilité de l'association sur l'espace. Ceci est une volonté mais n'est toujours pas mis en place car

des questions se posent sur les besoins d'une assurance et les demandes de subventions auprès du campus.

De plus, les jardiniers ont pensé à des actions pour continuer l'effort de mobilisation auprès des étudiants : tapis vert à l'entrée des tripodes ou métro, dégustation de légumes, ambiance champêtre. D'ailleurs, la ferme nomade fera son apparition à la rentrée.

Concernant la présence, il apparaît que de nombreuses personnes souhaitent s'investir en Juillet et en Août. Ceci permettra de continuer à faire vivre le jardin malgré les vacances scolaires. Aussi, il est important de s'adapter au calendrier universitaire et de remobiliser les étudiants à la rentrée scolaire. Au 1^{er} Juillet, un nombre conséquent de personnes intéressées a été recensé.

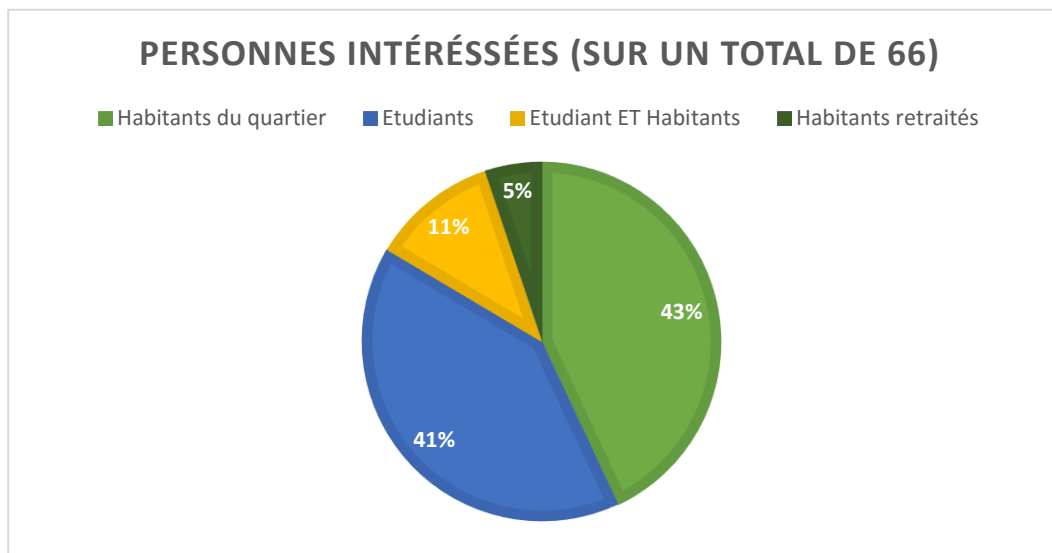


Figure 50: Etude statistique du nombre de personnes intéressées au 1er Juillet 2016. Source: Josselin ROUHIER

Pour que le jardin et l'implication ne diminuent pas, il est nécessaire d'avoir un suivi. Pour cela, il est prévu qu'Alice revienne à la rentrée pour voir les évolutions et les points à souligner.

Par exemple, concernant la gouvernance, il faudra envisager de constituer une association en septembre car si pour l'instant les jardiniers en parlent, ce n'est pas d'actualité. Pour que tout le monde soit sur le même pied d'égalité, une réunion sera prévue chaque mois où chacun sera invité à participer.

Après m'être impliqué dans ce projet, il n'est pas impossible que moi-même j'effectue un suivi personnel pour voir l'évolution d'un jardin qui n'était à mon arrivée qu'un terrain enherbé.

PARTIE IV

La perception des différents acteurs

Suite à ce stage dans lequel je me suis investi et qui traitait d'une thématique que je recherchais, j'ai voulu savoir quelles étaient les perceptions des acteurs, une fois le projet correctement mis en place. Pour cela je suis retourné à leur rencontre (par mail, téléphone ou simplement sur le terrain) pour connaître leurs ressentis (I). De plus, les jardins partagés étant une initiative de plus en plus suivie, j'ai voulu comprendre la perception des promoteurs immobiliers et bailleurs sociaux de façon plus générale. Grâce à un autre projet de jardin ayant eu lieu pendant mon stage, j'ai pu opposer plusieurs points de vue (II). Enfin, j'ai essayé de comprendre quel était l'avenir des jardins collectifs dans le milieu toulousain (III).

I- La perception des acteurs suite à leur prise d'autonomie

Malgré la fin de ce stage, je trouve qu'il est intéressant de garder un œil sur les personnes ayant participé à la mise en œuvre de ce projet et avec lesquelles j'ai échangé pendant ces quelques semaines. Cela passe par la prise de contact avec le CROUS (a) et notamment leur service civique, à des discussions sur le terrain avec les jardiniers (b) en passant par les ressentis d'Alice, ma tutrice, qui a donné l'impulsion à ce projet (c).

a. Le ressenti du Crous quant à l'avancement du jardin

Afin de garder un œil sur le projet mis en place par le CROUS, ce dernier a fait appel à Daniel Hernandez Calvo, un Service Civique. Sa mission, s'inscrit dans une thématique de développement durable et de représenter le CROUS au sein de l'organisation du jardin partagé du Mini M afin de guider et coordonner les réunions. Il est présent tout l'été, et jusqu'en Octobre, ce qui lui permet d'assurer l'organisation du jardin jusqu'à la rentrée et la venue d'Alice en Septembre.

De plus, il est nécessaire de comprendre que le CROUS est propriétaire de cet espace public. Cela signifie que s'il y a un danger causant un accident, c'est le Crous qui est responsable. Il est donc dans leur intérêt de bien vérifier toutes les installations qui vont être mise en place par les jardiniers afin de les valider ou non.

Malgré tout, le CROUS est satisfait des échanges entre habitants et étudiants, favorisés par le jardin. Les objectifs prévus sont respectés et continuent à prendre de l'ampleur. Leur satisfaction, au-delà de l'aspect jardinage, touche surtout le plan social et dans l'ensemble tout cela est un succès.

b. L'évolution perçue par les jardiniers

Les habitants sont très contents de leurs aménagements. Ils n'hésitent pas à se rendre au jardin dès qu'ils le peuvent. On ressent une réelle convivialité au sein de ce jardin. De

nombreuses infrastructures sortent du sol comme une terrasse avec une grille pour les plantes grimpantes, des tipis pour les enfants et des réservoirs d'eau commencent à arriver.

Le jardin a connu une nette évolution depuis mon départ. Le nombre de parcelles a considérablement augmenté. On retrouve dorénavant des petites parcelles cultivables mais aussi de grandes, passées au motoculteur.



Figure 51: Exemple de parcelles (le 27/06/2016). Source : Josselin ROUHIER

Des événements, réunissant petits et grands, se mettent en place.

Cependant, une crainte est présente et traite de la communication avec l'extérieur et notamment le CROUS. En effet, les jardiniers ne savent pas comment communiquer avec le propriétaire du terrain. Néanmoins, Daniel, le service civique du Crous, est présent pour assurer l'organisation.

De plus, suite à un entretien avec Emilie, une participante du jardin, j'ai compris que quelques mésententes entre jardiniers commencent à émerger avec leur volonté de prise d'autonomie. En effet, malgré leur envie d'organiser des réunions, tous les participants n'y sont pas présents, ce qui crée un fossé entre eux. Le rôle de chacun n'est pas toujours respecté, les annotations d'arrosage non plus. Certains jardiniers ne comprennent pas encore les limites à fixer entre les parcelles individuelles et collectives. D'aucun aimerait utiliser l'intégralité du terrain, alors que d'autres continuent de penser ce qui avait été décidé en réunion, à savoir se faire discret et laisser une grande parcelle vierge aux étudiants pour s'allonger, se divertir etc.

La vie en communauté n'est pas toujours évidente, il est donc logique que les débuts en autonomie soient houleux. Cela se résorbera avec le temps et la présence d'Alice à la

rentrée sera plus que nécessaire afin de continuer sur de bonnes bases. Malgré tout, de nombreuses personnes sont impliquées dans ce projet et sont ravies de travailler tous ensemble. Une nouvelle fois, même après l'intervention d'Alice et moi-même, on ne cesse de ressentir un lien social fort qui ne cesse d'évoluer.

c. Les ressentis d'Alice Thouvenin de *Partageons les Jardins* !

L'un des avis que j'avais le plus envie de récolter était celui d'Alice Thouvenin. Véritable ambassadrice de ce jardin, c'est elle qui a tout mis en place pour que ce projet puisse voir le jour. C'est suite à un entretien téléphonique qu'elle m'a fait part de ses ressentis vis-à-vis de ce jardin et des jardiniers.

Tout d'abord, l'ambiance n'a pas toujours été au beau fixe. En effet, il y a eu des réunions pour le moins houleuses suite au besoin de reconnaissance de certains participants. Il a donc fallu imposer un cadre aux réunions mais aussi à l'organisation du jardin. Pour aller dans le sens de chaque participant il a constamment fallu marcher sur des œufs. Etant dans une dynamique collective cela est nécessaire mais pas toujours évident.

Le groupe est bienveillant, lorsqu'il y a des écarts de conduite au cours des réunions, il a tendance à expliquer et pardonner au lieu d'exclure. Alice est confiante car le groupe a un bon esprit. Des responsables ont été choisis et c'est le groupe qui a donné cette responsabilité.

De plus, lors de son départ, suite à la phase d'autonomie, elle a donné tous les outils tel que le règlement intérieur, les mails etc. Le tout, pour que le groupe puisse communiquer ensemble et avec l'extérieur. Mais il faut une période d'adaptation où les jardiniers doivent se forger leurs propres expériences. Les débuts en autonomie n'ont pas été évidents et elle a eu quelques retours sur des décisions prises et des problèmes de mail. Elle veut que le groupe s'en sorte ensemble. De plus elle m'a confirmé que pour un premier groupe, la mixité est assez forte.

En septembre, elle va retourner dans l'organisation du jardin. Il va falloir reprendre et voir avec le groupe ce qui ne va pas, ce qui s'est mal passé pendant ces mois d'indépendance puis les améliorer.

Enfin, ma tutrice a quand même quelques regrets, notamment sur la disposition des parcelles, jugée un peu brouillon. Il devait y avoir une approche esthétique mais les débuts n'ont pas toujours suivi cela. Néanmoins les parcelles nouvelles s'organisent mieux et respectent cette volonté d'esthétisme.

Pour finir, elle est très satisfaite du nombre de partenaires alliés au jardin. Ecoles, professionnels et associations vont permettre de donner une autre dimension au jardin. Il devient fédérateur et remplit donc le rôle d'une grande partie des jardins partagés.

II- La perception des promoteurs immobiliers

Différents acteurs peuvent impulser la volonté de créer un jardin partagé. Cela peut aller du public au privé. Les structures qui reviennent le plus souvent sont les promoteurs immobiliers. Ils sont de plus en plus tentés par la mise en place de jardins collectifs au sein de leurs propriétés et ce pour diverses raisons : favoriser la mixité sociale (a) ou dans des objectifs totalement opposés (b).

a. Un exemple : le Jardin des Violettes

Au cours de mon stage il m'a été permis de suivre un autre jardin partagé mais lui en « pied d'immeubles ». Se mettant en place au pied d'une résidence, il est composé de pots en géotextile positionnés sur une grande dalle bétonnée. Cette résidence, dans le quartier Soupetard de Toulouse, existe depuis de nombreuses décennies.

C'est une résidence assez pauvre et en discutant avec les habitants, on peut constater qu'il n'y a aucune interaction sociale et l'opposition entre jeunes et plus âgés se fait grandement ressentir.

*Patrimoine*²³, les bailleurs sociaux de la résidence ont décidé de faire appel à une association d'accompagnement au jardin pour parer ce malaise. Leurs attentes sont de permettre le développement d'un lien social entre les résidents mais aussi l'appropriation de leur lieu de vie, suite à des problèmes d'isolement identifiés, d'insécurité et d'incivilité.

Dans ces conditions-là, on voit que le jardinage sert d'outil à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion. Cette démarche a été enclenchée par Patrimoine pour que les résidents puissent se sentir en sûreté dans un environnement jusqu'alors trop austère. Ceci s'inscrit dans une réelle démarche sociale mise en place par un promoteur immobilier.

Malheureusement, ceci ne s'applique pas à chaque organisme et on retrouve parfois un tout autre intérêt de la part des promoteurs immobiliers.

²³ <http://www.sa-patrimoine.com/>

b. Un intérêt à l'opposé du social et du développement durable

Dans notre société, tous n'ont pas la même vision du développement durable, et c'est d'autant plus vrai quand on parle de grandes entreprises ou de grands groupes immobiliers.

Il n'est pas rare que certains promoteurs fassent appel à des associations d'accompagnement à la création de jardins. Outre l'aspect social, c'est essentiellement l'aspect environnement et développement durable qu'ils recherchent : potagers sur les toits, murs végétalisés etc.

Pour mettre en place cela, nous l'avons vu, il faut un certain temps et beaucoup d'investissement. De plus un suivi et un entretien sont une évidence pour garder intact le travail fourni. Généralement, la demande d'accompagnement et de création de jardin est engagée pour, en finalité, prétendre à une bourse ou un financement futur visant à récompenser la structure pour son initiative. On voit alors qu'à travers ces jardins et activités, le développement durable est devenu un enjeu de marque pour les groupes immobiliers.

Une fois l'objectif des promoteurs immobiliers atteint et les financements accordés, certains n'hésitent pas à totalement délaisser la gestion des jardins. Ces cas ne sont malheureusement pas rares et même sur Toulouse, *Partageons les jardins !* a déjà été confronté à ce genre de situation.



On parle alors de green-washing : « *Le green washing, ou en français l'éco blanchiment, consiste pour une entreprise à orienter ses actions marketing et sa communication vers un positionnement écologique. C'est le fait souvent, de grandes multinationales qui de par leurs activités polluent excessivement la nature et l'environnement. Alors pour redorer leur image de marque, ces entreprises dépensent dans la communication pour « blanchir » leur image, c'est pourquoi on parle de green washing.* »²⁴ Pour beaucoup, cela ne dépasse pas le stade des beaux discours, où en l'occurrence l'obtention de financement.

Figure 52: les Prix Pinocchio du Climat ont pour but d'illustrer et de dénoncer les impacts négatifs des entreprises multinationales et spécialement celles qui se blanchissent avec un discours « vert ».

Source : www.prix-pinocchio.org

²⁴ Définition présente sur : <http://www.greenwashing.fr/definition.html>

Afin de dénoncer cela, il existe les Prix Pinocchio du Climat²⁵ qui dénoncent ces entreprises et l'écart entre leur discours et leurs activités concrètes. En 2015, par leurs diverses actions et l'affaiblissement de leur politique climatique, les « lauréats » étaient BNP Paribas, Chevron et EDF.

III- L'avenir des jardins partagés

Les jardins partagés ont un bel avenir devant eux. Beaucoup de structures différentes optent pour ce moyen de mixité et de partage. C'est d'ailleurs aussi le cas pour plusieurs structures étudiantes toulousaines. Nous avons vu que le jardin partagé du Mini M s'adresse à la fois aux habitants et aux étudiants puisqu'il est présent sur le campus universitaire.

A Toulouse, chaque campus universitaire possède son jardin partagé. A l'université Jean Jaurès c'est l'association *Sèmelé* qui a mis en place cette initiative. Par le biais de jardinage biologique mais aussi d'autres activités, leur objectif est de sensibiliser la communauté universitaire à la protection de l'environnement et de la nature. De même, ils encouragent la mixité culturelle et intergénérationnelle. Leur jardin respecte donc la Charte des jardins partagés.

L'université Capitole possède aussi son propre jardin partagé. Il a d'ailleurs évolué et s'installe depuis peu aux anciennes facultés. Inscrit dans un projet tuteuré de Master 2, il a pour objectif de perdurer dans le temps.

L'université Paul Sabatier a, elle, de grands projets concernant des jardins partagés. En effet, suite à une réunion à laquelle j'ai participé, j'ai pu voir que l'intérêt des jardins à l'université était grand. Leur objectif est d'utiliser une grande partie des espaces verts du campus pour en faire des jardins, potagers, vergers. Une association étudiante s'occupant d'un jardin partagé est d'ailleurs déjà en place depuis de nombreuses années : il s'agit de l'association *Veracruz*. Je trouve très encourageant que des organisations étudiantes s'intéressent de près à des projets de jardins collectifs car cela permet de sensibiliser un maximum de personnes et de contrer les stéréotypes affirmant que les jeunes ne s'intéressent pas à ce genre d'initiatives.

Au final, les jardins collectifs commencent à rentrer dans la conscience collective. Chaque quartier veut son jardin et cette démarche est essentiellement impulsée par les habitants. En effet, qu'il s'agisse d'expérimentations agroécologiques, d'actions de

²⁵ <http://www.prix-pinocchio.org>

sensibilisation à l'environnement, de volonté de favoriser la mixité sociale ou tout simplement pour le fait de jardiner, les jardins collectifs ne cessent d'attirer de plus en plus d'adeptes. Ainsi, à Toulouse on a pu voir que de nombreux jardins continuent à sortir de terre, pour le bonheur des jardiniers.

CONCLUSION

Par ce travail, j'ai voulu montrer qu'il était possible de favoriser un lien social grâce à la création de jardins partagés. La thématique des jardins collectifs urbains m'a toujours intéressé. En effet, je trouve que l'idée d'utiliser les friches urbaines ou les espaces non exploités est une bonne initiative. Ceci est d'autant mieux lorsqu'il est possible d'allier deux nobles causes que sont lien social et environnement, notions qui me sont chères.

J'ai appris à mettre en place le processus de création de jardin partagé. Certes je n'ai pas été présent lors des premières phases fin 2015, mais j'ai eu la chance d'intervenir lorsque la création du jardin débutait. Il s'est donc passé énormément de choses différentes tout au long de ma période de stage. Par une méthodologie spécifique, passant par une phase de communication obligatoire et une phase de mobilisation lors d'atelier et de réunion j'ai appris à comprendre comment naissaient des projets tels que celui-ci. J'ai aussi appris à partager facilement avec autrui et j'en ressors enrichi.

J'ai pu voir qu'un projet tel que la création d'un jardin partagé engendrait un fort intérêt dans les zones prioritaires, propices à l'isolement. Le jardin a permis à certaines personnes de trouver une occupation et elles ont ainsi pu échanger avec d'autres de leur quartier, habitants mais aussi étudiants. Tout au long des rendez-vous (atelier ou réunion) se créait un réel partage.

Toute cette initiative a permis de créer un lien social relativement puissant entre les participants jardiniers. Certes il arrive que parfois ce lien se détériore mais en finalité il est toujours présent et grâce aux interactions omniprésentes, il ne peut que se reformer.

Pour finir, je me doutais que les jardins collectifs permettaient de favoriser un lien social fort mais je ne savais pas comment fonctionnait la création de ce lien. Grâce à ce stage, à l'étude du contexte et la mise en place de ce projet, j'ai pu apprendre tout le long processus de création et cela m'a confirmé mes pensées : le jardin joue parfaitement le rôle entre nature et société.

Par cette expérience à la fois au contact de professionnels, d'amateurs passionnés et des populations directement impliquées, j'ai pris conscience que la création d'espaces verts au cœur d'un quartier ne s'exprime pas uniquement par des plans et des mesures, mais

s'inscrit dans une véritable logique de terrain et d'interactions avec différents organismes pour faire coïncider les intérêts des populations, des entreprises et de l'environnement.

En plus de tout ce que cela m'a apporté tant sur les connaissances que sur le plan humain, j'ai compris les enjeux induits par les jardins collectifs. Je suis d'autant plus optimiste quant à l'avenir lorsque je constate que ces initiatives ne sont pas prêtes de s'essouffler.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE :

DEN HARTIGH, Cyrielle. *Jardins collectifs urbains : parcours des innovations potagères et sociales*. Dijon : Educagri, 2013. Chemins durables.

ZASK, Joëlle. *La démocratie aux champs*. Paris : La découverte, 2016. Les Empêcheurs de tourner en rond.

BASSET, Frédérique ; BAUDELET, Laurence ; LE ROY, Alice. *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*. Terre Vivante, 2008. Jardin.

Mémoire et thèses

D'AUDIGIER, Pierre-Emmanuel. *Les jardins partagés : La dynamique des acteurs*. Mémoire de master 1 : Sciences économiques. Toulouse 2 : 2011.

ALBARADO, Marion. *Des jardins familiaux à Boé*. Mémoire de master 2 : Développement durable. Bordeaux IV, 2012.

Périodique :

CHRETIEN, Didier. *Jardin en partage*. *Pour*, 2010, n°205-206, page 285-290.

PASHCHENKO, Olga. *Le jardin partagé est-il un paysage ?*. *Projet de Paysage* [En ligne], 13 Juillet 2011, n°6 [Consulté le 12/04/2016] Disponible à l'adresse : http://www.projetsdepaysage.fr/le_jardin_partage_est_il_un_paysage_

PILON, Catherine. *Les jardins partagés pour dynamiser les quartiers et les territoires*. *CGET* [En ligne], Mai 2016, n°18 [Consulté le 04/05/2016]. ISSN 2492-501. Disponible sur : <http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/en-bref-18-cget-05-2016.pdf>

Colin, Béatrice. *Toulouse : Etudiants et habitants se retrouvent pour jardiner le même potager*. *20 minutes* [En ligne], 9 Mars 2016 [Consulté le 10/03/2016]. Disponible sur : <http://www.20minutes.fr/toulouse/1803027-20160309-toulouse-etudiants-habitants-retrouvent-jardiner-potager>

BAUDELET, Laurence. Jardins collectifs : une histoire de partages. *Plus verte ma ville* [En ligne], Juillet – Aout 2011, n°612 [Consulté le 06/05/2016]. Disponible sur : <http://www.jardinsdefrance.org/jardins-collectifs-une-histoire-de-partages/>

Site internet :

Le Jardin dans Tous ses Etats. *Réseau des jardins partagés* [En ligne]. [Consulté le 24/03/2016]. Disponible à l'adresse : <http://jardins-partages.org/>

ARPE Midi-Pyrénées. *Le développement durable en action* [En ligne]. Toulouse. [Consulté le 24/03/2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.arpe-mip.com/>

Partageons les jardins. *Animation et accompagnement* [En ligne]. Toulouse. [Consulté le 16/03/2016]. Disponible à l'adresse : <http://partageonslesjardins.fr/>

Ferme nomade. *Ferme Pédagogique Itinérante en Midi-Pyrénées* [En ligne]. [Consulté le 6/06/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.ferme-nomade.fr/>

Bois et Cie. *Vos rebuts de bois au service de projets collectifs* [En ligne]. Toulouse. [Consulté le 24/06/2016]. Disponible à l'adresse : <http://bois-et-cie.asso.fr>

Les amis de la Terre. *Prix Pinocchio du climat* [En ligne]. [Consulté le 24/06/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.prix-pinocchio.org>

UNEP. *Observatoire des villes vertes* [En ligne]. Paris. [Consulté le 20/05/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.observatoirevillesvertes.fr/>

Page internet :

Charte de la Terre en Partage. In : Le Jardin dans Tous Ses Etats. *Réseau de jardins partagés* [En ligne]. Octobre 2012. [Consulté le 24/03/2016]. Disponible à l'adresse : <http://jardins-partages.org/IMG/pdf/JTSE-leger.pdf>

Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion. In : Sénat. *Un site au service des citoyens* [En ligne]. Session extraordinaire 2002-2003. [Consulté le 10/05/2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.senat.fr/rap/l02-3760.html#toc4>

Qu'est-ce qu'un jardin partagé ?. In : Toulouse. *Mairie de Toulouse* [En ligne]. [Consulté le 11/05/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.toulouse.fr/web/environnement/jardins-partages/qu-est-ce-qu-un-jardin-partage->

Appel à Initiative. In : Toulouse. *Mairie de Toulouse* [En ligne]. 2015. [Consulté le 11/05/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.toulouse.fr/documents/106863/6027183/AppelInitiativesActeurs.pdf/df82b058-c31c-41a7-9433-cbe19929baf0>

Qu'est-ce que le greenwashing ?. In : Greenwashing. [En ligne]. 2012. [Consulté le 24/06/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.greenwashing.fr/definition.html>

CLARCKE, Baptiste. Les jardins partagés gagnent du terrain. In : Actu Environnement. *L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement* [En ligne]. 6 Juin 2016. [Consulté le 06/05/2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.actu-environnement.com/ae/news/jardins-partages-15850.php4#xtor=EPR-1>

ANNEXES

Annexe 1



Les valeurs que nous partageons

À l'occasion du premier forum national «Jardinage et Citoyenneté : le Jardin dans tous ses États», qui s'est déroulé à Lille les 23 et 24 octobre 1997, des acteurs associatifs, institutionnels, politiques et professionnels ont échangé des expériences de jardins aux expressions diverses, mais porteuses de valeurs communes d'échange, de créativité, de solidarité entre les communautés et de liens retrouvés avec le monde vivant.

Poursuivant la dynamique enclenchée par ce temps fort d'échanges, les acteurs de ce réseau partagent et soutiennent les valeurs communes à ces actions:

- Pour le renforcement de liens sociaux, là où les conditions d'existence ont contribué à distendre les mailles de la vie sociale, de l'entraide et du dialogue;
- Pour que les citoyens, sans aucune discrimination culturelle, ethnique ou sociale, puissent s'approprier leur cadre de vie quotidien et l'enrichir;
- Pour donner un point d'appui aux personnes en difficulté aux fins de retrouver utilité sociale et dignité, en ayant la possibilité de participer à un travail productif qu'il soit monétaire ou non;
- Pour nouer des liens généreux autant que respectueux avec la Terre et le monde vivant, et agir de façon responsable;
- Pour le plaisir de créer, de goûter, de partager, comme de nouvelles formes de liberté et d'autonomie;

Pour toutes ces raisons, il nous semble important d'affirmer le droit de tous au jardin.

Un jardin, c'est avant tout un projet. Dans ce sens, nous soutenons les principes suivants :

Un Jardin de projet

- La diversité des objectifs contribue à la richesse des projets : les objectifs écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques... valorisent au mieux les atouts du jardin.
- La diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide : la mixité sociale, culturelle et générationnelle des acteurs facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation des publics en difficulté...
- La concertation est la base indispensable de tout projet. Elle doit impliquer les habitants, les futurs usagers et les intervenants sociaux, élus, techniciens, associations... Cette concertation doit s'attacher à faire ressortir la diversité et l'évolution des besoins, y compris ceux des enfants, des plus démunis et des moins intégrés culturellement, et éviter le clé en main et le pré-pensé.
- L'aménagement doit tenir compte du besoin des jardiniers de s'approprier leur jardin, des spécificités du territoire et du mode de vie des usagers.

La souplesse et l'évolutivité des projets sont garants de leur pérennisation et de leur cohérence avec leur contexte social, culturel, environnemental, économique et éducatif.

Dans la mise en œuvre des projets de jardin, quelles que soient leur forme, nous nous engageons à promouvoir :

- La gestion participative : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.

Une qualité de mise en œuvre

- L'animation : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les pratiques de chacun.

- Le respect de l'environnement : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.

- L'intégration paysagère des jardins : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages..

Le "Jardin dans tous ses états" est le nom d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de "jardins partagés" et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels.

Ces jardins sont divers, mais portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficulté, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement...

En cultivant la terre, ce sont les solidarités nouvelles, les échanges, l'épanouissement personnel, le respect du monde vivant, le bien-être que l'on irrigue, que l'on amende comme le terroir d'un nouveau développement humain et durable.

Les pratiques des jardins dans tous leurs états s'incarnent largement dans l'intelligence plus souriante du partage, des tentatives nouvelles, du développement des idées neuves. Elles participent en cela à donner le goût du mieux-vivre que nous voulons pour demain.

REGLEMENT INTERIEUR
Jardin partagé du MINI M - Campus Toulouse Rangueil

Ce jardin partagé propose un échange (minimum) de quelque nature que ce soit : jardinage, échange d'idées, animation autour du jardin, bricolage, participation au jardin collectif, aux réunions...

Jardiniers

Les personnes prioritaires pour participer au jardin sont :

- Les résidents et usagers du quartier : habitants, étudiants, personnels
- Tous les résidents Crous (même résidents de d'autres secteurs)
- Les associations et acteurs du secteur

Adhésion

« On peut adhérer sans jardiner mais on ne peut pas jardiner sans adhérer »

- Jardinier actif :

- Jardinier actif collectif : participe à la vie du jardin de façon hebdomadaire. Pour bénéficier des récoltes collectives il faut aider de façon conséquente dans la partie collective du jardin.
- Jardinier actif individuel : participe au jardinage de sa parcelle et à la vie du jardin.

- Jardinier occasionnel : participe au jardin collectif de façon irrégulière. Bénéficie des récoltes lorsqu'il est présent.

- Sympathisant : soutient au jardin
- Bienfaiteur : soutient financièrement le jardin.

Chaque jardinier s'engage à :

- Respecter la charte des jardins partagés
- A venir au jardin et à utiliser les outils de communication (plan de plantation, planning d'arrosage, etc.) mis en place entre jardiniers.
- A participer aux réunions au moins une fois par trimestre (faire le point des plantations, des projets à venir, etc.)
- A prendre soin du matériel et des aménagements

La non participation sur une saison pourra entraîner la perte de sa place de jardinier (en veillant au rythme étudiant, par exemple si un étudiant part en stage et qu'il prévient, il garde sa place).

Si le nombre d'adhérents souhaitant jardiner s'avère trop élevé, une liste d'attente sera créée et les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée (avec une veille de laisser une place aux étudiants arrivant).

L'adhésion est valable pour un année scolaire : du 1er septembre au 31 août.

Type d'espace / parcelle

- Parcelles individuelle
- Parcelle collective
- Espace enfant
- Espace de gestion collective (cuve d'eau, composteurs, etc.).

Parcelle individuelle: la surface de la parcelle individuelle dépend du nombre de jardiniers avec un maximum de 16m² par personne.

Les parcelles sont destinées uniquement au jardinage.

Si une parcelle se libère, elle sera reprise par un autre jardinier ou sera destinée à l'usage collectif.

Aménagement des espaces

Interdiction de grillages et clôtures métalliques entourant chaque parcelle individuelle et collective. Seule la délimitation de l'ensemble du jardin pourra être clôturée avec une hauteur maximale de 60cm.

Les jardiniers pourront expérimenter différentes cultures licites.

Toute plantation d'arbres fruitiers ou d'ornement ne peut se faire qu'avec l'accord du collectif.

Il sera décidé collectivement d'un planning pour tous les semis ou plantations des parcelles collectives.

Utilisation de l'eau

Un planning sera affiché dans le panneau d'affichage en fonction des besoins des cultures. L'arrosage des plantations doit être fait aux heures de faible ensoleillement pour éviter l'évaporation. L'utilisation de paillage et le mulching sont vivement encouragés pour limiter l'évaporation.

Environnement

Il faut jardiner en respectant l'environnement, cultiver de façon non polluante.

Interdiction de l'usage de produits chimiques, seuls les produits phytosanitaires d'origine naturelle sont autorisés.

Récolte

Le partage des récoltes collectives se fera de différentes manières :

- Repas partagé.
- Petit panier : récolte et distribution le mardi à 18h30 pendant la pleine saison. Si une personne n'est pas disponible et prévient, son panier est laissé dans le local.

La récolte individuelle sera gérée de façon libre.

La vente de légumes est interdite.

Outils

Les outils seront à disposition de tous les jardiniers.

Chaque jardinier prend en charge le soin et le bon usage des outils utilisés.

Le nettoyage et le rangement des outils sera effectué après chaque utilisation.

Il est important de signaler les outils abîmés.

Rencontres/Accueil

Organisation d'un repas/activité mensuelle avec le but de se rencontrer et d'échanger en dehors du temps de jardinage.

Le site est un espace public, il est ouvert à tous.

Les jardiniers présents au jardin se doivent d'accueillir la curiosité des passants et les jardiniers de passage (étudiants, stagiaires, etc.).

Respect du voisinage

Chacun s'engage à respecter la tranquillité du voisinage.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse.

Les moyens de communication du jardin

- Réunions jardin (choix des plantations...) tous les 15 jours en période de plantation
- Journal de bord dans le coffre
- Nomination des zones (avec plan des plantations)
- Planning arrosage/plantation

Cotisation

L'adhésion se fera par moyen d'une cotisation annuelle libre avec un minimum de 5€.

Responsabilité

Chaque jardinier assure avoir une assurance de responsabilité civile et décharge le collectif de jardiniers et le Crous en cas d'accident sur le jardin partagé du Mini M.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Entrée du jardin hommage à Liz Christy à New-York. Source www.lizchristygarden.us	11
Figure 2: Couverture de la charte de Jardin Dans Tous Ses Etats. Source : Le Jardin dans Tous Ses Etats	13
Figure 3: Différents jardiniers présents pour commencer le jardin. Source: Josselin ROUHIER.....	13
Figure 4: Carte des jardins collectifs de la région Toulousaine. Source : partageonslesjardins.fr	16
Figure 5 Détail de la situation géographique du jardin du Mini M. Source : Crous.	20
Figure 6: Situation géographique du jardin partagé du Mini M dans Toulouse. Source : Google	21
Figure 7: Organigramme de Partageons les Jardins! Source : partageonslesjardins.fr	24
Figure 8: Périmètre de la zone prioritaire du quartier des Maraîchers. Source. Alice Thouvenin.....	27
Figure 9: Chronologie des différentes actions de mon stage. Source : Josselin ROUHIER.....	30
Figure 10: Visuel de diffusion du Jardin Partagé du Mini M. Source : Crous	32
Figure 11: Enquête de porteur de paroles. Source : Alice Thouvenin.....	33
Figure 12: Exemple d'animaux présents lors de l'événement de la ferme nomade. Source : Alice Thouvenin.....	34
Figure 13: Atelier bombe de graine. Source : Josselin ROUHIER.....	35
Figure 14: Discussion autour de la confection de la soupe. Source : Alice Thouvenin	36
Figure 15: Différence de participation en fonction des ateliers. Source: Josselin ROUHIER	37
Figure 16: Châssis fabriqué lors d'un atelier bois. Source : Josselin ROUHIER.....	39
Figure 17: Atelier jardinage. Source : Josselin ROUHIER.....	40
Figure 18: Participants recensés sur cinq réunions de concertation	41
Figure 19: Voici les 4 "dessins" représentant le plan idéal de chaque groupe. Source : Alice Thouvenin / Josselin Rouhier	41
Figure 20: Plan fait à partir des schémas des jardiniers lors des réunions de concertation. Source : Alice Thouvenin	43
Figure 21: Etude statistique du nombre de personnes intéressées au 1er Juillet 2016. Source: Josselin ROUHIER.....	44
Figure 22: Exemple de parcelles (le 27/06/2016). Source : Josselin ROUHIER	47
Figure 23: les Prix Pinocchio du Climat ont pour but d'illustrer et de dénoncer les impacts négatifs des entreprises multinationales et spécialement celles qui se blanchissent avec un discours « vert ».	50